

# Étude portant sur les stages ambulatoires des internes de médecine générale de la subdivision d'Île-de-France

*Février 2023*

version approuvée par le CA du SRP-IMG du 19/02/2023

---

<b>Auteurs</b>	2
<b>Introduction</b>	3
<b>Partie 1 : Profil des répondants</b>	5
<b>Partie 2 : Généralités sur les stages ambulatoires réalisés</b>	15
<b>Partie 3 : Absence de logement ambulatoire proposé</b>	27
<b>Partie 4 : Logement ambulatoire proposé</b>	31
<b>Partie 5 : Santé mentale et perspectives sur les stages ambulatoires</b>	36
<b>CONCLUSION</b>	39

# Auteurs

## **Rédaction du questionnaire**

Lucie CALLIGER

Charles SFEIR

Alexandra DE SOUSA DANTAS

## **Analyses, synthèse, mise en page**

Benjamin CHICHE

## **Relecture**

Alyssa GAILLET-LAGRANGE

Zain MIAN

Cédric CARDOSO

## Introduction

Le troisième cycle des études médicales, communément appelé "internat", constitue la dernière phase de la formation initiale des médecins après 6 années de tronc commun minimum, sanctionnées jusqu'à présent par l'Examen Classant National (ECN) qui attribue un rang de classement à chaque étudiant qui deviennent alors des internes. Ils choisissent donc au début de leur 7<sup>e</sup> année d'études leur spécialité et la subdivision à laquelle ils seront rattachés tout au long de leur internat. Les futurs médecins généralistes d'Île-de-France font donc partie du contingent des internes inscrits dans la subdivision de l'Île-de-France au Diplôme d'Études Spécialisées (DES) de Médecine Générale dont la durée est de trois ans pour les promotions actuelles. Ils sont alors affectés à l'une des 6 Facultés de Médecine d'Île-de-France par tirage au sort après avoir formulé des vœux. Les enseignements dispensés par les facultés ont lieu le plus souvent en présentiel environ 2 à 3 fois par mois, tout au long des trois années de DES.

### **Comment s'organisent les 3 années d'internat de médecine générale ?**

Ces trois années d'internat suivent une maquette définissant le type de structure à fréquenter chaque semestre en plus des cours dispensés par la faculté, en vue de l'obtention du DES. Six semestres en tout doivent donc être validés, en respectant les règles suivantes :

- la première année du DES (ordre indifférent) :
  - un semestre ambulatoire (en cabine), dit "Stage de Niveau 1" (**SN1**)
  - un semestre dans un service d'urgence hospitalier
- la deuxième année du DES (ordre indifférent) :
  - un semestre de pédiatrie, en ambulatoire (rare) ou en milieu hospitalier
  - un semestre de médecine adulte, en milieu hospitalier
- la troisième année du DES (ordre indifférent) :
  - un semestre de gynécologie, en ambulatoire (rare) ou en milieu hospitalier
  - un semestre ambulatoire dit Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée (**SASPAS**)

### **Comment les internes choisissent-ils leur lieu de stage ?**

Quelques semaines avant chaque semestre, un amphithéâtre virtuel est organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France au cours duquel les internes choisissent les uns après les autres leur lieu de stage pour le semestre à venir.

L'offre des stages hospitaliers est déterminée par l'ARS et la coordination du DES, tandis que l'offre des stages ambulatoires (c'est-à-dire chez les praticiens de ville, souvent libéraux) est gérée par chacune des six Facultés de Médecine d'Île-de-France, et plus exactement par leur Département de Médecine Générale (DMG).

L'ordre de choix suit un classement qui est déterminé chaque semestre selon l'ancienneté et surtout selon le rang de classement obtenu à l'issue des ECN. Ainsi les internes les mieux classés peuvent choisir des stages à proximité de leur domicile, formateurs et dont la charge de travail peut être acceptable. Les internes les moins bien classés ne peuvent choisir que les stages au sein desquels il reste des postes disponibles au moment de leur choix. Les internes peuvent donc être affectés d'un semestre à l'autre à des stages complètement opposés géographiquement en Île-de-France. Contrairement à la plupart des autres subdivisions de France, l'Île-de-France ne dispose quasiment d'aucun internat dédié au logement des internes.

### **Concept de l'étude**

Cette étude est le fruit d'une réflexion et de travaux visant à mieux cerner et à améliorer le vécu des internes lors de leurs stages ambulatoires. Elle a été conçue au début de l'année 2022. Les 304 réponses qui ont été analysées ont été recueillies sur une période allant du 2 avril 2022 au 8 septembre 2022. Le lien vers le questionnaire a été diffusé au travers des canaux habituellement utilisés par le SRP-IMG pour ses campagnes de communication. Le questionnaire a été conçu avec l'outil Google Forms et les réponses ont été analysées à partir des réponses collectées dans le tableur associé. Le travail fourni par les auteurs concernant cette étude a été réalisé de manière bénévole sur le temps libre laissé par leurs obligations d'internes.

### **Méthodes d'analyse**

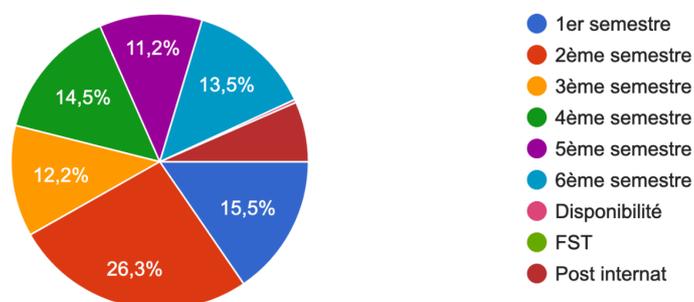
Les données ont été analysées à l'aide d'un tableur Google Sheets. Le nettoyage de données n'a concerné que certaines réponses, principalement celles issues d'un champ libre. La quasi-totalité des réponses ont donc été analysées sans nettoyage de données préalable.

## Partie 1 : Profil des répondants

Cette première partie s'intéresse au profil des répondants, notamment à leur semestre d'études, leur situation familiale, leur faculté de rattachement, leur moyen de locomotion, les raisons les ayant poussé à choisir l'Île-de-France comme subdivision d'internat, leur lieu de résidence et le statut de leur logement.

En quelle année d'internat es-tu ?

304 réponses

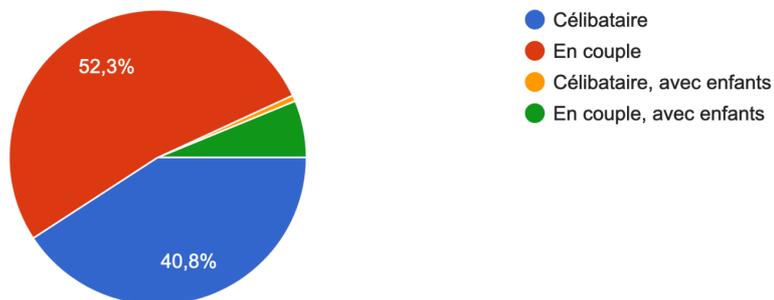


On trouve parmi les répondants une part importante d'internes en second semestre (81 répondants soit 26,3% des répondants). Cette prépondérance s'explique peut-être par la période à laquelle a été mis en ligne le questionnaire, et par une meilleure communication auprès de la promotion 2021, mieux accueillie et donc mieux atteinte par les canaux de communication que les « promotions Covid » 2020 et 2019.

Une partie des répondants avaient déjà terminé leur internat (20 répondants soit 6,6% des répondants). Un seul répondant a déclaré être en disponibilité, et aucun répondant n'a déclaré être inscrit en FST.

### Quelle est ta situation familiale actuelle ?

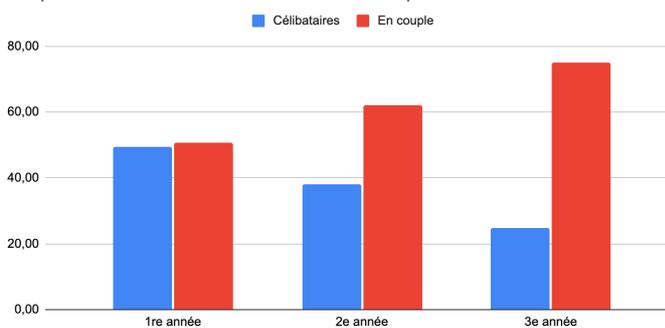
304 réponses



La majorité des répondants (58,7%) étaient en couple lorsqu'ils ont répondu au questionnaire. Un faible pourcentage des répondants (6,9%) ont déclaré avoir des enfants. Les célibataires avec enfants restent une exception, avec seulement 2 répondants soit 0,7% des répondants.

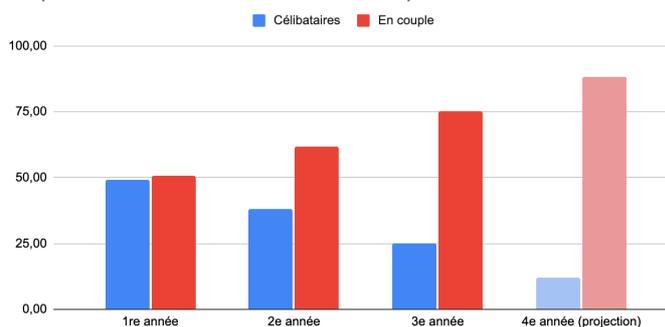
Lorsque l'on analyse la situation familiale des internes en fonction de leur année d'internat, il apparaît nettement une tendance à l'augmentation de la proportion d'internes en couple de la première à la troisième année. Ainsi, environ un interne sur deux est en couple en début d'internat, tandis que près de **trois internes sur quatre déclarent être en couple en troisième année d'internat.**

Proportion d'internes célibataires et en couple selon l'année d'internat



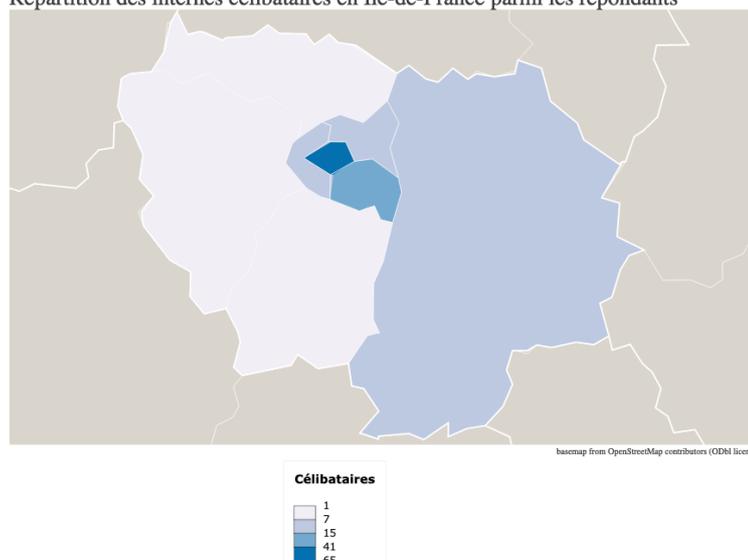
Dans le cadre de la mise en oeuvre d'une quatrième année d'internat de médecine générale en zone sous-dotée, une projection de la proportion d'internes en couple a été réalisée en se fondant sur le taux d'augmentation de la première à la troisième année du taux d'internes en couple.

Proportion d'internes célibataires et en couple selon l'année d'internat



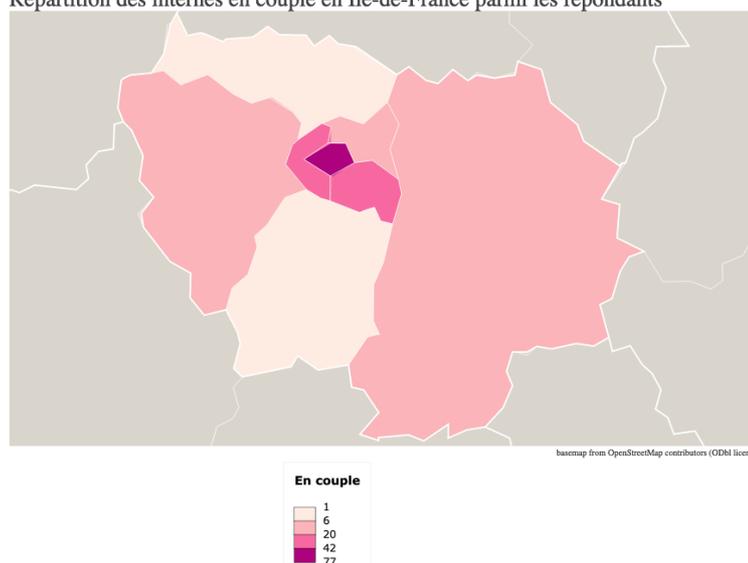
Les internes célibataires se répartissent principalement sur la ville de Paris, et dans une moindre mesure en Petite Couronne notamment dans le département du Val-de-Marne. La Grande Couronne est désertée par les internes célibataires, l'apparente exception du département de Seine-et-Marne étant probablement à mettre en rapport avec sa superficie.

Répartition des internes célibataires en Île-de-France parmi les répondants



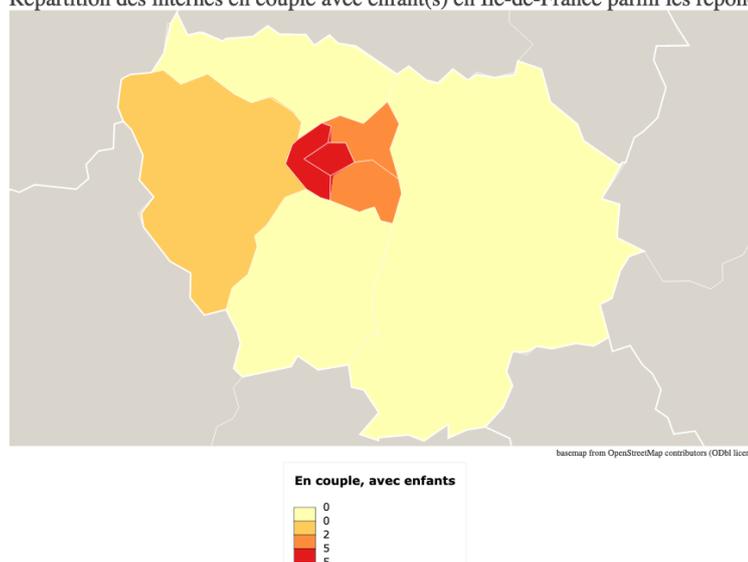
Les internes en couple semblent s'étaler davantage sur le territoire de l'Île-de-France, la ville de Paris restant néanmoins le département qui les concentre également le plus. L'étalement des internes en couple bénéficie à la Petite Couronne, notamment aux Hauts-de-Seine et au Val-de-Marne et dans une certaine mesure aux Yvelines et à la Seine-et-Marne.

Répartition des internes en couple en Île-de-France parmi les répondants



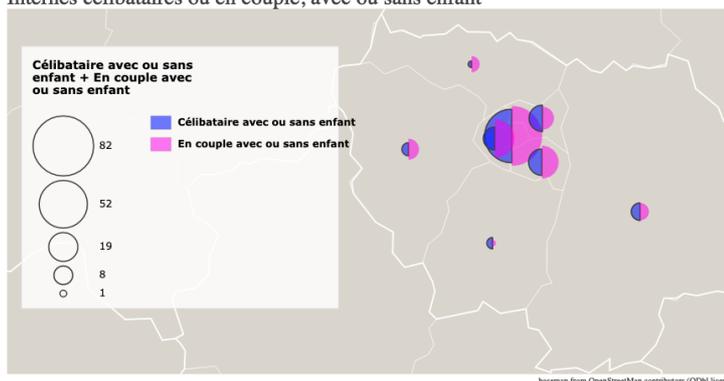
Les internes en couple avec enfants étaient peu nombreux parmi les répondants, ce qui doit nous conduire à une certaine prudence dans l'interprétation des données recueillies à leur sujet. Ils se concentrent néanmoins sur Paris et les Hauts-de-Seine, désertant la Grande Couronne, un seul de ces internes en couple avec enfants déclarant résider dans les Yvelines.

Répartition des internes en couple avec enfant(s) en Île-de-France parmi les répondants

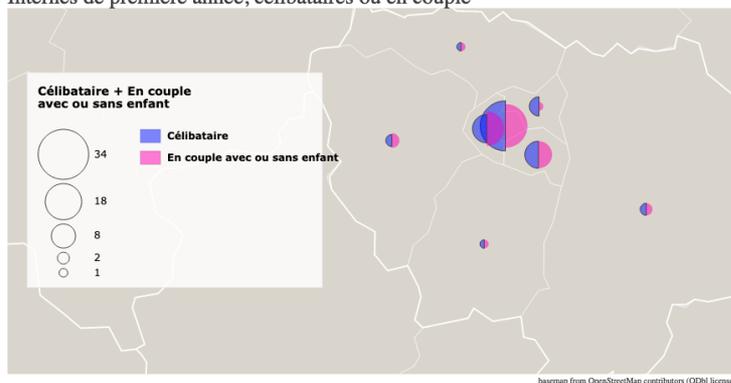


La figure ci-contre permet de comparer la proportion d'internes célibataires ou en couple selon leur département de résidence. **Le fait d'être en couple est souvent synonyme d'absence de mobilité inter-départementale ou vecteur d'une implantation locale à court ou moyen terme.** On note un nombre plus important d'internes en couples, que de célibataires dans la Ville de Paris, et pour la Petite Couronne dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Le nombre d'internes en couple dépasse également celui des internes célibataires dans les départements des Yvelines et du Val d'Oise, tandis que les célibataires sont davantage représentés dans l'Essonne et la Seine-et-Marne.

Internes célibataires ou en couple, avec ou sans enfant



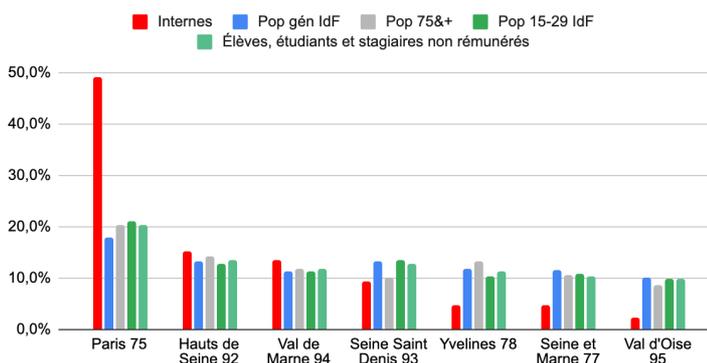
Internes de première année, célibataires ou en couple



La répartition des internes en couple ou célibataires en première année uniquement est cohérente avec les données vues précédemment : ils sont concentrés sur Paris et la Petite Couronne, et la proportion d'internes de première année en couple est moins importante que la proportion d'internes en couple toutes années confondues.

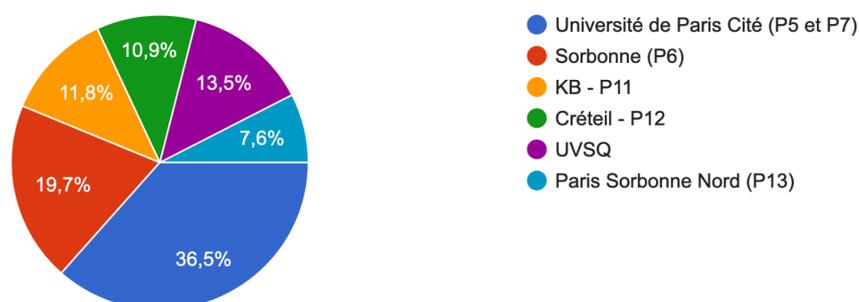
Ci-contre, la répartition des internes (bâtons rouges) ne suit pas la répartition des habitants franciliens (bâtons bleus). Ils sont proportionnellement plus concentrés à Paris (**environ 50% des internes répondants résident à Paris, alors que Paris concentre moins de 20% des habitants d'Île-de-France**) et dans une moindre mesure dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne. À l'inverse, le pourcentage d'internes de médecine générale résidant dans certains départements comme le Val d'Oise est nettement inférieur au pourcentage de franciliens résidants dans ce département (environ 2% versus environ 10%). Les bâtons gris, vert foncé et vert clair représentent respectivement les pourcentages par département d'habitants de 75 ans et plus, âgés de 15 à 29 ans, ou ayant le statut d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (données INSEE).

Répartition des internes par département par rapport à la population d'IdF



### À quelle faculté es-tu rattaché(e) ?

304 réponses

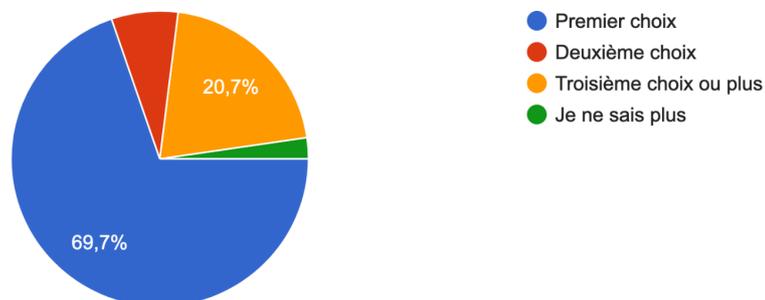


Chaque interne est rattaché à une des six facultés de médecine d'Île-de-France. L'Université de Paris Cité est le fruit de la fusion entre l'Université de Paris Descartes (anciennement Université de Paris 5) et l'Université de Paris Diderot (anciennement Université de Paris 7), ce qui a conduit à la création en son sein de la plus grande faculté de médecine francilienne. Avec la faculté de médecine de Sorbonne Université, ce sont les deux facultés de médecine intra-muros.

Il est à noter que les répondants ayant déclaré être en post-internat (donc non internes, qu'ils soient thésés ou non) devaient obligatoirement répondre à cette question. On peut légitimement supposer qu'ils ont répondu en choisissant soit leur faculté de rattachement actuelle (pour les post-internats non thésés par exemple) soit leur ancienne faculté de rattachement.

Concernant tes choix de faculté, as-tu obtenu ton :

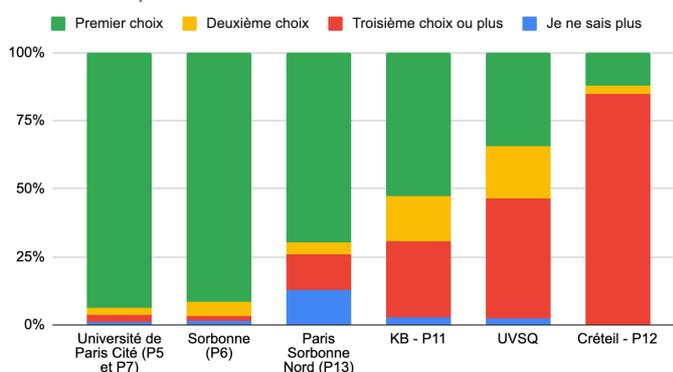
304 réponses



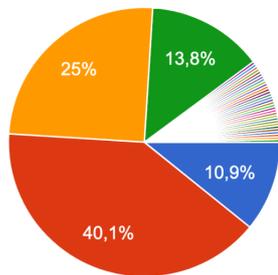
Une fois leur affectation effectuée, les internes de médecine générale classent les six facultés de médecine franciliennes par ordre de préférence. La réputation de certaines facultés en termes de charge de travail facultaire, d'offre de stages ambulatoires ou de localisation sont des facteurs qui influencent les classements des internes.

Les facultés faisant le plus l'objet du premier choix des internes sont celles de Paris Cité et Sorbonne, localisées dans Paris intra-muros. Celles faisant l'objet du plus grand nombre de troisièmes choix ou plus sont situées hors de Paris, la faculté de médecine de Créteil étant la moins demandée.

N° de choix par université



Quels sont tes moyens de locomotion ?  
304 réponses



Les personnes interrogées avaient la possibilité de répondre via un champ laissé libre. Les choix proposés ont été sélectionnés selon les proportions suivantes (une seule réponse possible) :

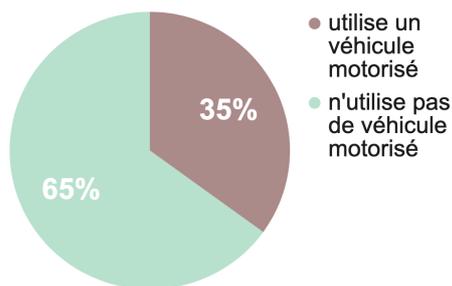
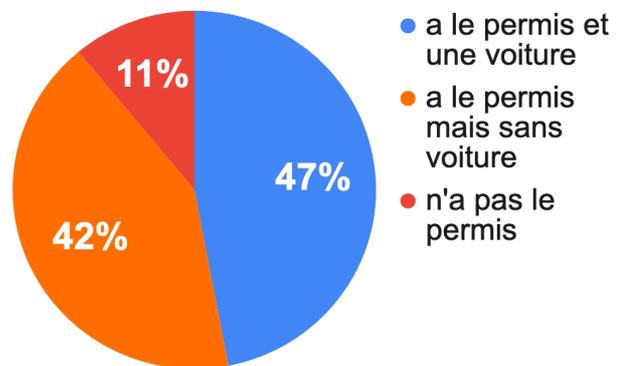
40,1% : J'ai un permis mais pas de voiture, je prends les transports en commun/vélo

25% : J'utilise ma voiture personnelle

13,8% : J'ai un permis et une voiture mais je ne prends que les transports en commun/vélo

10,9% : Je n'ai pas le permis et je prends les transports en commun/vélo

Les réponses libres ont été nettoyées et interprétées, permettant d'agréger l'ensemble des réponses afin d'en dégager trois catégories : **les internes les plus mobiles** ayant le permis et une voiture (47% des répondants), **ceux ayant le permis mais n'ont pas de voiture** (42% des répondants) qui représentent avec les **internes sans permis** (11% des répondants) ceux dont la mobilité pour les stages ambulatoires est la plus difficile (53% des répondants).



En approfondissant les réponses, il s'avère qu'une **plus grande majorité d'internes** (65%), bien que disposant du permis avec un véhicule pour certains, n'utilisent pas de véhicule. Il est possible que cette absence d'utilisation du véhicule s'explique par le **coût de l'essence**, les **difficultés de parking**, par les **difficultés de circulation**, ou encore par la volonté de ne pas utiliser de véhicule personnel pour des visites à domicile.

**52%** des internes utilisent le vélo si possible

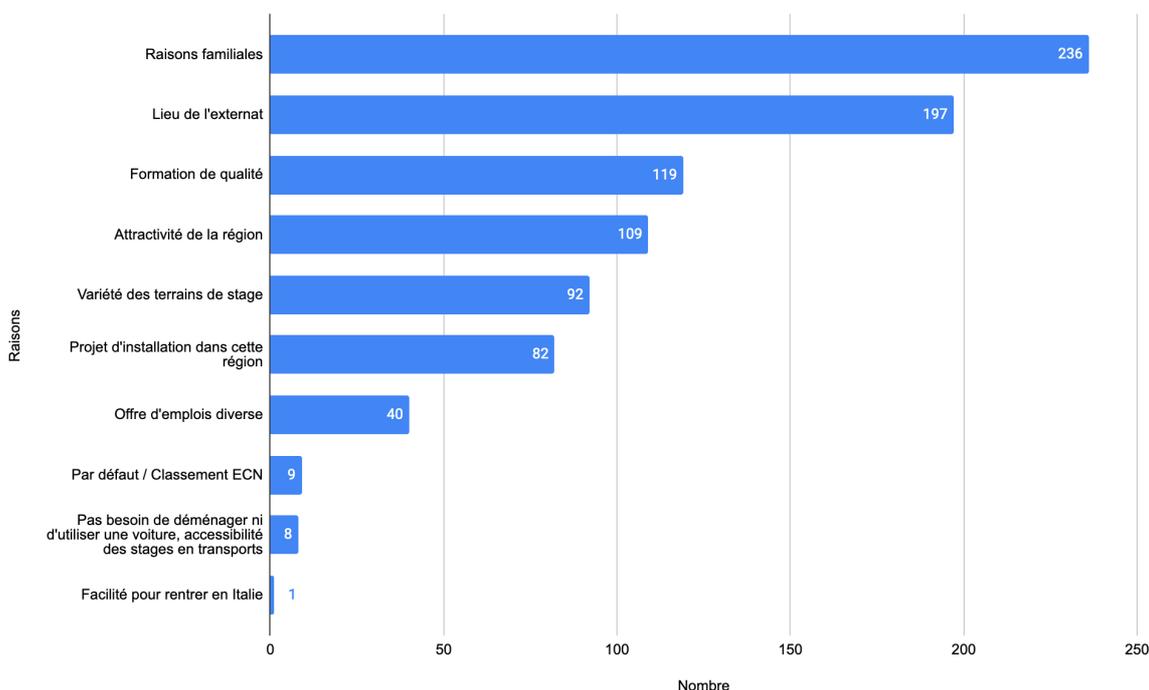
**72%** des internes utilisent les transports

Les personnes interrogées ont été invitées à sélectionner les **raisons pour lesquelles elles ont choisi l'Île-de-France comme subdivision d'internat**. Le **motif familial** arrive en tête des raisons pour lesquelles l'Île-de-France a été retenue par les internes de médecine générale. Le **lieu de l'externat** est également une raison invoquée majoritairement.

Dans environ un tiers des cas, d'autres raisons ont pu influencer les internes dans leurs choix : la **formation** évaluée comme étant de qualité, l'**attractivité de la région**, la **variété des terrains de stage**. Seuls 82 répondants (soit 27 % des répondants) ont invoqué un **projet d'installation** dans la région comme une raison les ayant poussés à choisir l'Île-de-France comme subdivision d'internat.

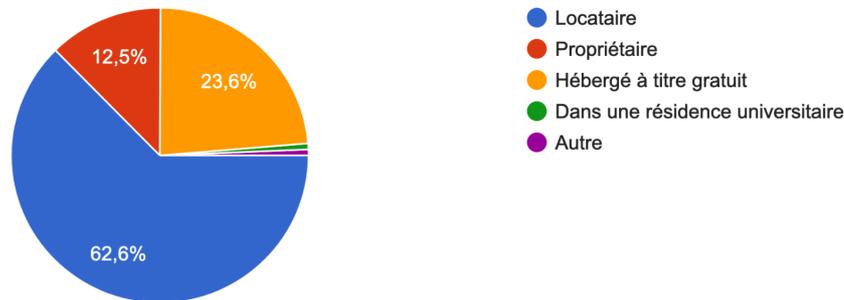
Un champ libre était laissé à disposition des répondants, afin de détailler d'autres raisons qui n'auraient pas été proposées par le questionnaire. Il se dégage de ces réponses libres certaines raisons comme le **classement aux ECN** ou encore l'aspect pratique de l'Île-de-France pour ces répondants (pas de besoin de déménager, nombreux transports en commun, pour accéder au stage, etc.).

Raisons ayant poussé à choisir l'Île-de-France pour l'internat



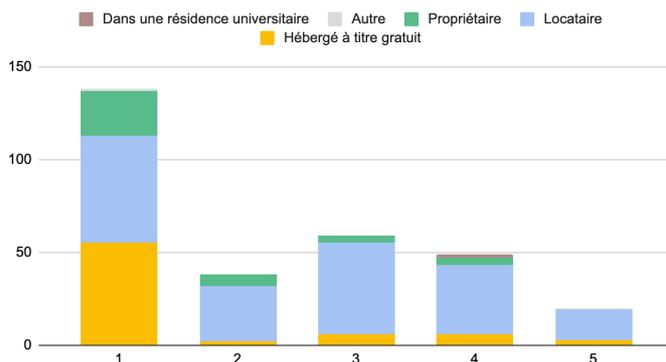
Actuellement, tu es :

305 réponses



La majorité des internes (62,6 % des répondants) déclarent **louer leur logement**. Environ un quart d'entre eux (23,6 % des répondants) sont **hébergés à titre gratuit**. Ces proportions sont variables en fonction de l'année de l'internat et tendent à décroître au fil des années au profit du statut de propriétaire. La proportion d'internes **propriétaires de leur logement** croît en effet au fil des années de l'internat, cependant peu d'internes sont finalement propriétaires de leur logement au moment de l'enquête (12,5% des répondants).

Type de logement selon difficultés à le trouver

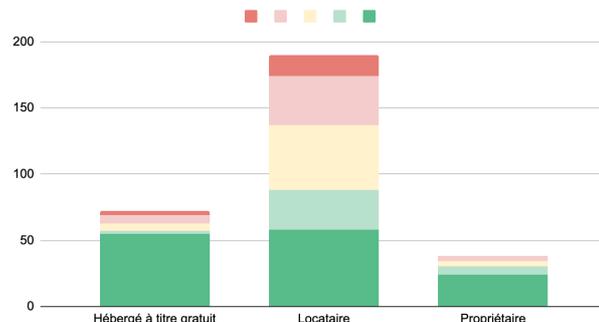


Les participants à l'étude ont été interrogés sur leurs difficultés à trouver un logement, cette difficulté étant évaluée par un score allant de 1 à 5, le score de 1 correspondant à une absence de difficulté à trouver un logement, tandis que le score de 5 correspond à une très grande difficulté à trouver un logement.

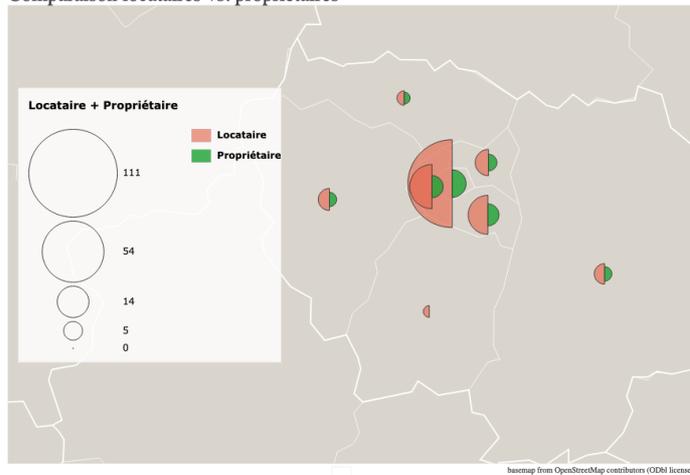
Seuls 45,4% des répondants ont déclaré ne pas avoir de difficulté à trouver un logement, les locataires parmi eux étant minoritaires alors que nous avons vu que 62,6% des répondants déclarent être locataires.

La figure ci-contre schématise les difficultés à trouver un logement par rapport au type de logement (rouge, grande difficulté à trouver un logement, équivalent au score de 5 ; vert, absence de difficulté à trouver un logement, équivalent au score de 1). On y remarque que **les internes locataires sont nombreux à rencontrer des difficultés pour se loger**. Cela implique une perte de fluidité dans les changements de logement.

Difficultés à trouver un logement



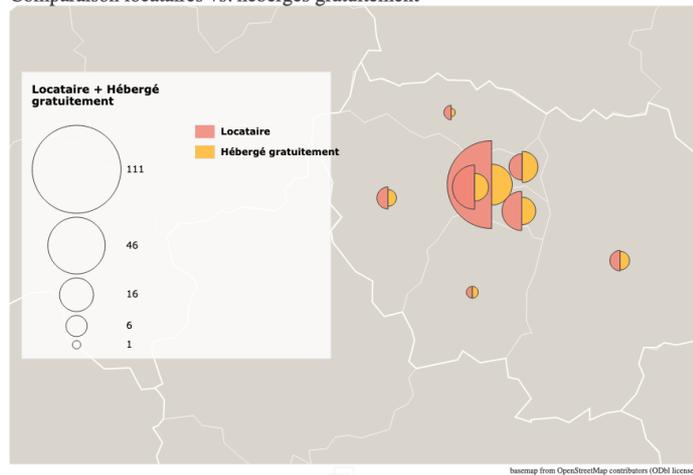
Comparaison locataires vs. propriétaires



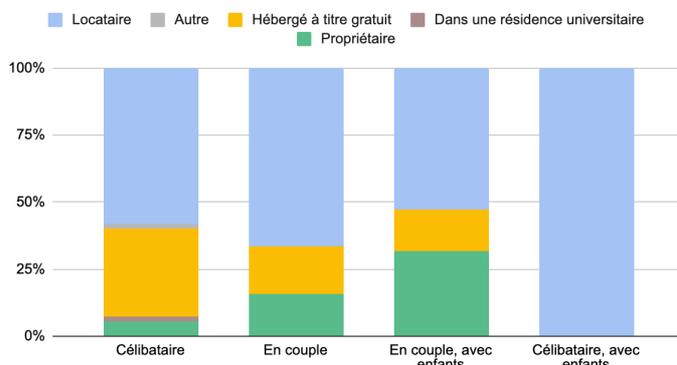
Dans chaque département, le nombre de locataires dépasse le nombre de propriétaires. Les départements de Grande Couronne sont ceux ayant les ratios propriétaires/locataires les plus élevés. Les locataires sont largement majoritaires par rapport aux propriétaires en Petite Couronne et surtout à Paris. On note qu'aucun répondant résidant dans l'Essonne ne déclare être propriétaire.

Les internes hébergés gratuitement sont près de deux fois plus nombreux que les internes propriétaires, et dépassent même le nombre d'internes locataires en Seine-Saint-Denis. Il y a presque autant d'internes hébergés gratuitement que de locataires dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Essonne et des Yvelines.

Comparaison locataires vs. hébergés gratuitement



Type d'hébergement selon situation familiale



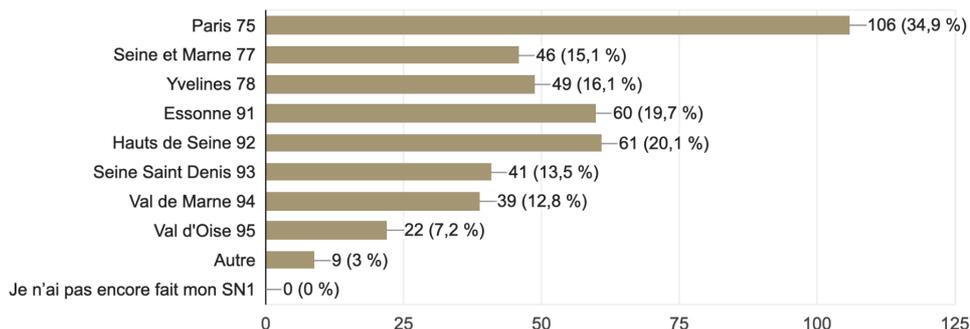
La figure ci-contre représente les pourcentages de type de logement pour chaque situation familiale. Les internes célibataires sont proportionnellement les plus nombreux à être hébergés à titre gratuit. Les internes en couple et avec des enfants sont proportionnellement les plus nombreux à être propriétaires. Pour rappel, seuls 2 répondants déclarent être célibataires avec enfants.

## Partie 2 : Généralités sur les stages ambulatoires réalisés

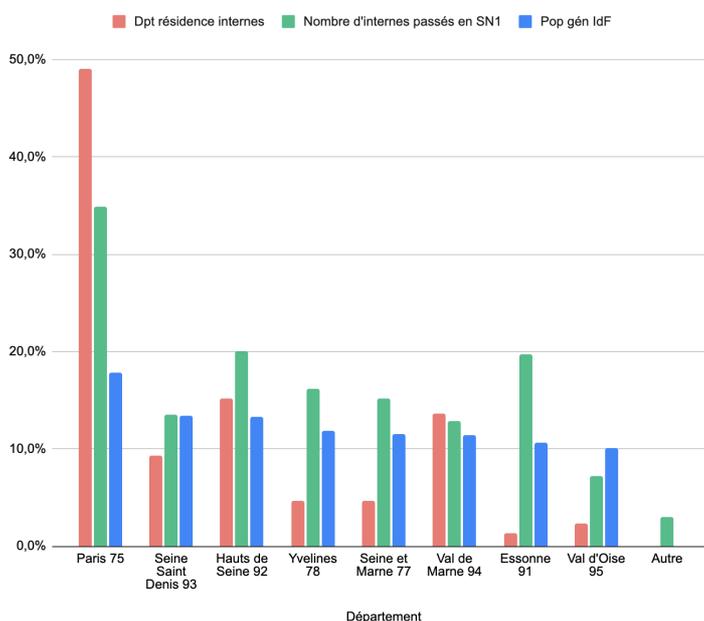
Cette deuxième partie s'intéresse aux stages ambulatoires réalisés par les internes, que ce soit concernant leur localisation, la disponibilité des informations sur les aides possibles, les critères de choix de stage ou la possibilité ou non de logement dédié.

Où as tu fait / vas tu faire ton stage SN1 ? (départements)

304 réponses



Départements de résidence des internes, départements du SN1 visité, et population générale francilienne, en proportion de chaque catégorie

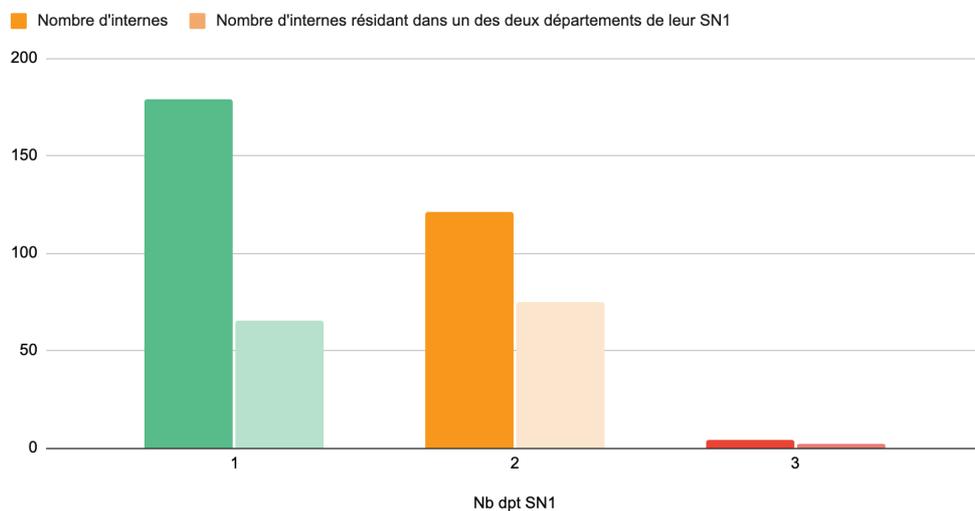


**Environ la moitié des internes résident à Paris**, et environ 15% vivent dans les Hauts-de-Seine (bâtons rouges, total 100%). **Près de 18% de la population générale d'Île-de-France réside à Paris**, versus 10% dans le Val d'Oise (bâtons bleus, total 100%). Environ 35% des répondants ont eu au moins un Maître de Stage Universitaire (MSU) exerçant dans Paris, et 20% dans le département de l'Essonne (bâtons verts, total 142,4%) alors que ce département concentre seulement 1,3% des internes et 10,6% de la population générale d'Île-de-France.

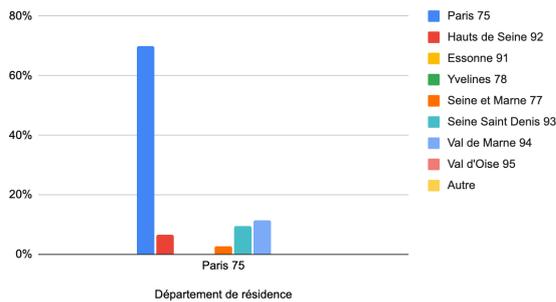


La plupart des internes ont eu un ou plusieurs MSU exerçant dans un seul et même département au cours de leur SN1 (en vert foncé dans la figure ci-dessus et ci-dessous). Cependant, seul un tiers d'entre eux environ résidaient dans ce département (en vert clair dans la figure ci-dessous). Près de **40% des répondants ont déclaré avoir eu deux départements couverts par les lieux d'exercice de leurs MSU** (orange foncé), et un peu plus d'un tiers d'entre eux ne résidaient dans aucun des deux départements couverts par leur SN1. Un très faible pourcentage de répondants ont déclaré avoir effectué leur SN1 sur au moins 3 départements (1,3%), la moitié environ ne résidant dans aucun de ces trois départements.

Nombre d'internes et nombre d'internes résidants dans un des départements couverts par leur SN1, selon le nombre de départements couverts par le SN1



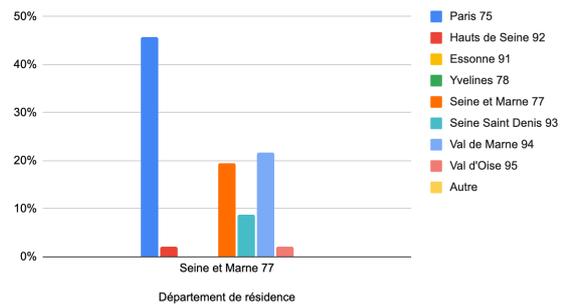
Département de résidence des internes en SN1 dans le 75



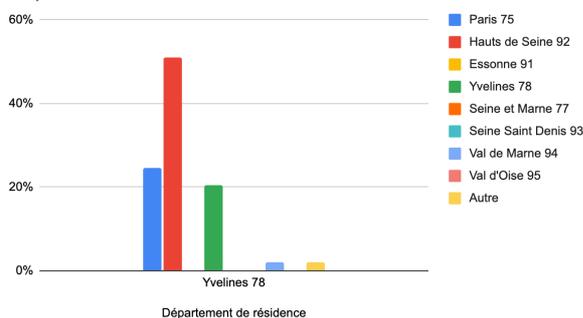
Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant à **Paris**, une très large majorité résident à Paris, tandis que 11% résident dans le Val-de-Marne et seulement 3% en Seine-et-Marne.

Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département de **Seine-et-Marne** moins de 20% d'entre eux résident dans ce département, tandis que 46% d'entre eux résident à Paris et environ 22% dans le Val-de-Marne, département contigu à celui de Seine-et-Marne.

Département de résidence des internes en SN1 dans le 77



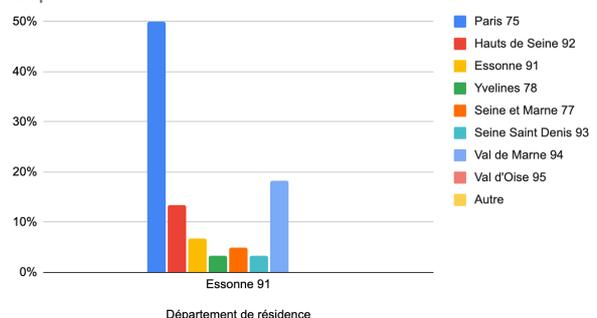
Département de résidence des internes en SN1 dans le 78



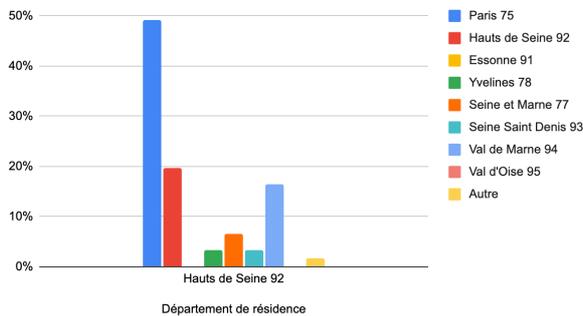
Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département des **Yvelines**, une grande majorité résident dans les Hauts-de-Seine, département de la petite couronne accolé à celui des Yvelines. Seuls 20% résident dans le département des Yvelines même et 24% à Paris.

Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département de **l'Essonne**, la moitié résident à Paris, et seulement 7% dans le département de l'Essonne lui-même. Le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine sont le lieu de résidence de respectivement 18% et 13% de ces internes, ces départements de petite couronne étant contigus au département de l'Essonne.

Département de résidence des internes en SN1 dans le 91



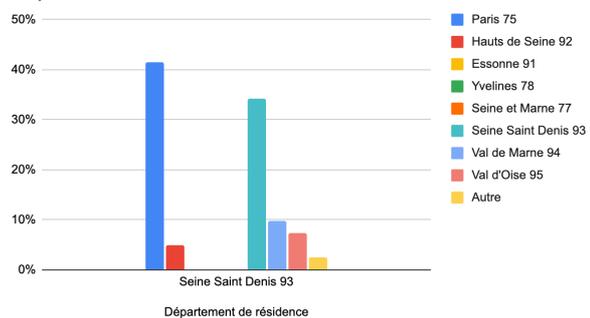
Département de résidence des internes en SN1 dans le 92



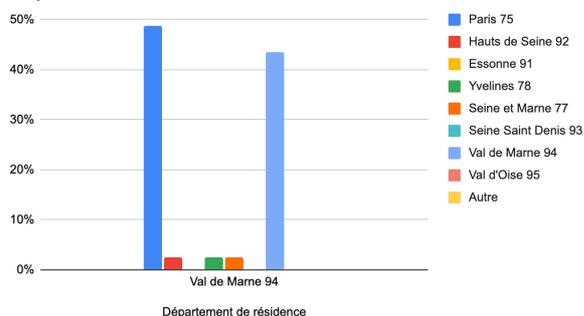
Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département des **Hauts-de-Seine**, la moitié résident là aussi à Paris, et seulement 20% résident dans les Hauts-de-Seine. A noter que certaines localités des Hauts-de-Seine, notamment de la partie Nord, sont diamétralement opposées aux localités du Val-de-Marne où résident 16% de ces internes.

Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département de **Seine-Saint-Denis**, 41% résident à Paris et 34% en Seine-Saint-Denis. Ils ne sont que 10% et 7% à résider dans les départements adjacents du Val-De-Marne et du Val d'Oise.

Département de résidence des internes en SN1 dans le 93



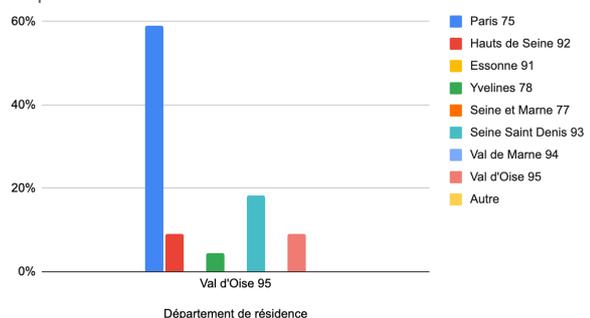
Département de résidence des internes en SN1 dans le 94

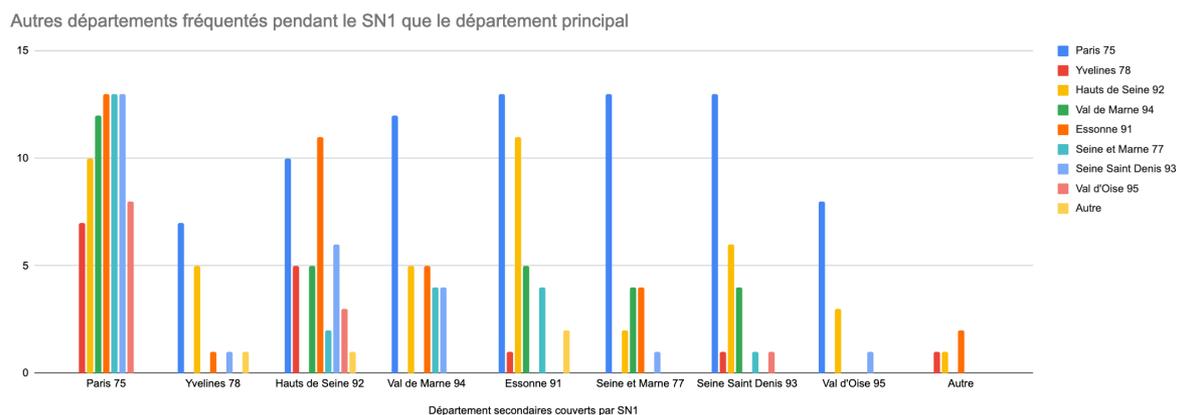


Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département du **Val-de-Marne**, 49% résident à Paris et 44% dans le Val-de-Marne lui-même. Aucun interne parmi les répondants ne réside dans l'Essonne ou en Seine-Saint-Denis qui sont pourtant des départements voisins.

Parmi les internes ayant eu au moins un MSU exerçant dans le département du **Val d'Oise**, la majorité (59%) résidaient également à Paris, le deuxième département de résidence (18%) étant le département limitrophe de Seine-Saint-Denis. Seuls 9% de ces internes résident dans le département du Val d'Oise lui-même.

Département de résidence des internes en SN1 dans le 95



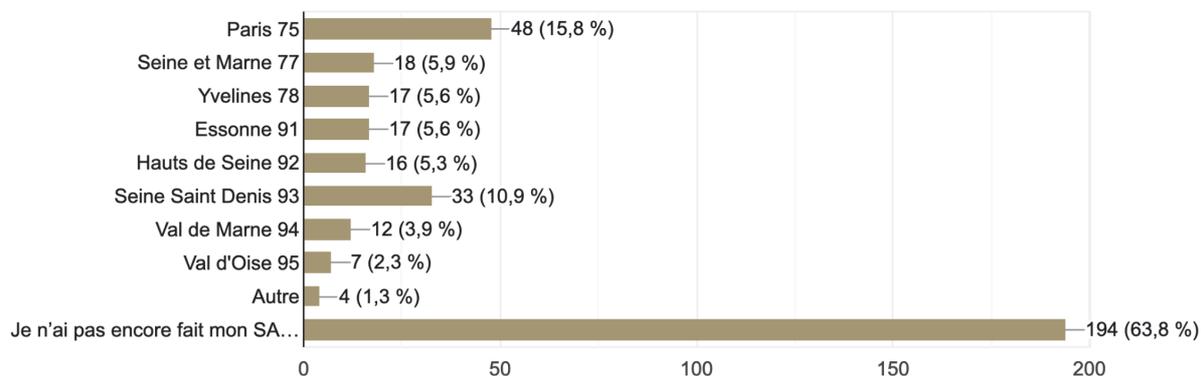


Cette figure ne concerne que les internes dont le SN1 se déroule dans plus d'un département. Pour un département donné couvert par le SN1 (en abscisse), elle montre les autres départements dans lesquels les internes sont également affectés au cours de leur SN1. Le nombre d'internes concernés est indiqué en ordonnée.

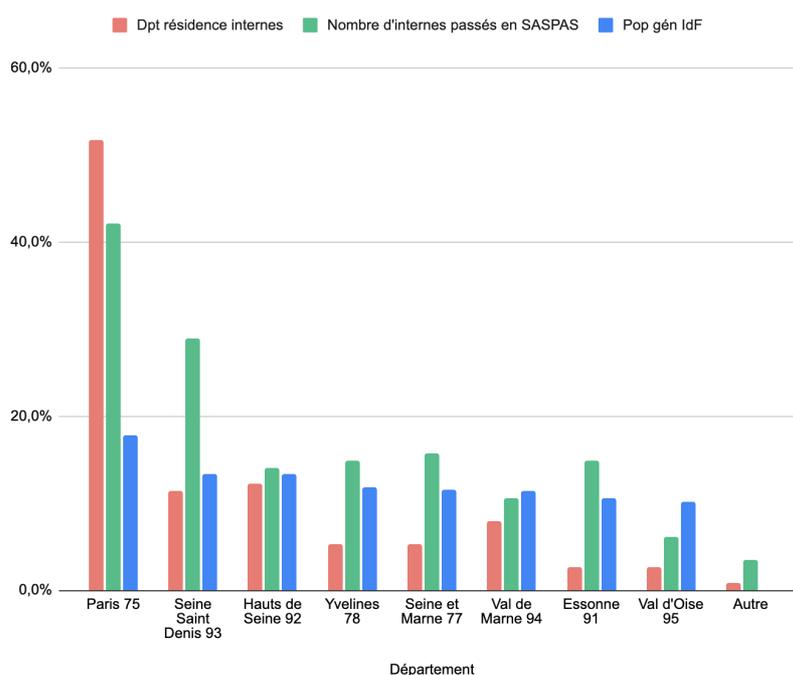
On voit que les internes ayant un MSU exerçant à Paris peuvent avoir un autre MSU exerçant dans n'importe quel autre département d'Île-de-France, y compris dans les départements les plus éloignés (Essonne, Yvelines, Seine-et-Marne). **On voit également que les internes peuvent avoir des MSU diamétralement opposés** (par exemple Yvelines et Seine-Saint-Denis) **au cours d'un même SN1**. On comprend aisément que ce type de situation incite à choisir une résidence à Paris, centre du réseau de transports d'Île-de-France, ou en petite couronne.

### Où as tu fait / vas tu faire ton stage SASPAS ? (départements)

304 réponses

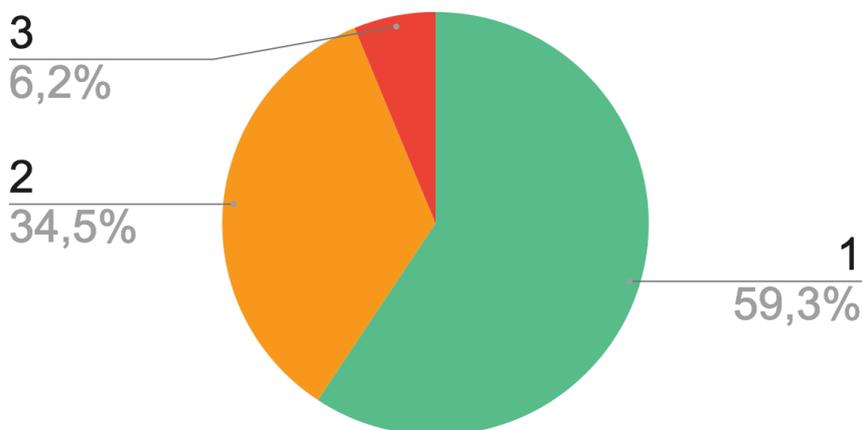


### Départements de résidence des internes, départements du SASPAS visité, et population générale francilienne, en proportion de chaque catégorie



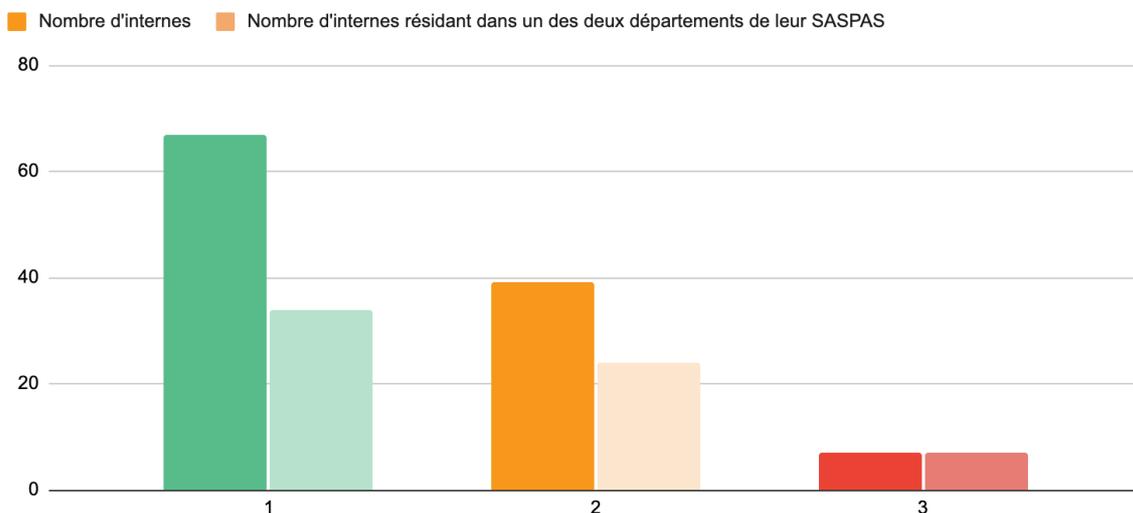
Environ la moitié des internes résident à Paris, et environ 15% vivent dans les Hauts-de-Seine (colonnes rouges, total 100%). Près de 18% de la population générale d'Île-de-France réside à Paris, versus 10% dans le Val d'Oise (colonnes bleues, total 100%). Environ 42% des répondants ayant réalisé leur SASPAS ont eu au moins un Maître de Stage Universitaire (MSU) exerçant dans Paris, et 29% dans le département de Seine-Saint-Denis (colonnes vertes, total 150,9%) alors que ce département ne concentre que 11,4% des internes ayant réalisé leur SASPAS et seulement 13,4% de la population générale d'Île-de-France.

Pourcentage d'internes ayant à se rendre dans 1, 2 ou 3 départements pour leur SASPAS



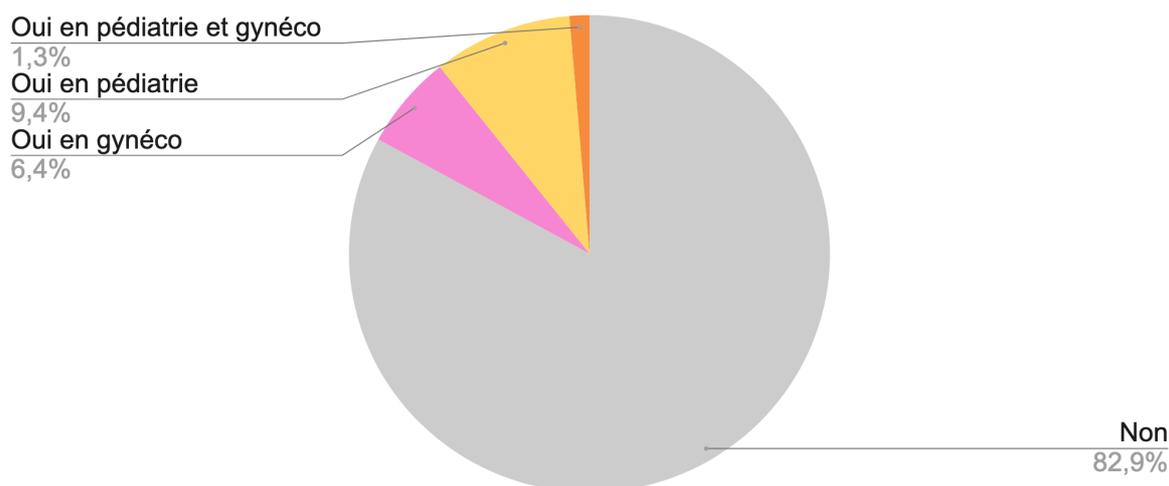
Parmi les répondants, la plupart des internes (59,3%) ayant déclaré avoir fait leur SASPAS ont eu un ou plusieurs MSU exerçant dans un seul et même département au cours de leur SASPAS (en vert foncé dans la figure ci-dessus et ci-dessous). Cependant, seule la moitié d'entre eux résidaient dans ce département (en vert clair dans la figure ci-dessous). Ils sont **34,5% à avoir eu deux départements couverts par les lieux d'exercice de leurs MSU**, et près d'un tiers d'entre eux ne résidaient dans aucun des deux départements couverts par leur SASPAS. Un faible pourcentage de répondants ont déclaré avoir effectué leur SASPAS sur au moins 3 départements (6,2%), soit une proportion bien supérieure à celle observée pour le SN1 ; si la totalité d'entre eux réside dans au moins un de ces trois départements, cela n'exclut pas **des déplacements importants à l'intérieur d'un même département ainsi que d'un département à l'autre**.

Nombre d'internes et nombre d'internes résidants dans un des départements couverts par leur SASPAS, selon le nombre de départements couverts par le SASPAS



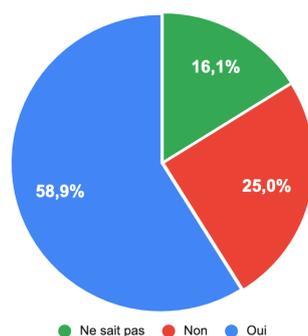
### As-tu fait un stage ambulatoire supplémentaire ?

304 réponses



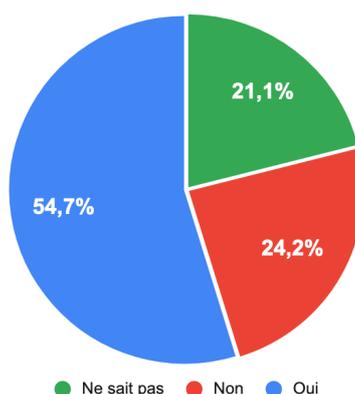
Les internes ont la possibilité de réaliser des **stages ambulatoires pour leurs semestres de santé de la femme et de santé de l'enfant** (gynécologie et pédiatrie). Si ces stages sont plébiscités, notamment en raison de l'absence de gardes ou d'astreintes obligatoires, d'un respect du temps de travail et du temps d'étude ainsi qu'une bien meilleure adéquation de la formation avec l'exercice future en cabinet, **l'offre de terrains de stage reste très limitée.**

MSU en zone sous-dense lors du SN1 ?



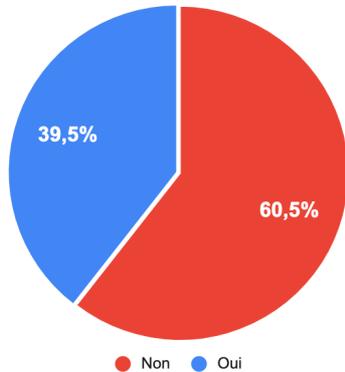
Parmi les répondants, 58,9 % ont fréquenté au moins un maître de stage universitaire (MSU) exerçant en zone sous-dense au cours de leur SN1 ("Oui"). Ce pourcentage pourrait être sous-estimé si l'on tient compte des 16,1% de répondants ne sachant pas répondre ("Ne sait pas"). Il est également possible, au vu des données officielles, qu'une partie des 25% des répondants ayant répondu qu'aucun de leurs MSU n'exerçait en zone sous-dense ("Non") n'aient pas eu connaissance du statut de zone sous-dense de leurs terrains de stage. On notera par ailleurs qu'aucun répondant n'a sélectionné la proposition de réponse « Aucun stage ambulatoire effectué », ce qui permet d'affirmer que ce questionnaire a été correctement administré aux internes de médecine générale et que la probabilité de réponse parasite est faible.

MSU en zone sous-dense lors du SASPAS ? (internes de 3e année et répondants en post-internat)

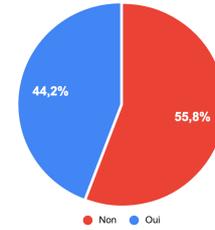


Les réponses des internes de 3e année et au-delà, vis-à-vis de la qualification de ZIP ou non du territoire dans lequel exercent leurs MSU, sont cohérentes avec les réponses obtenues pour les stages de niveau 1 (SN1) et similaires à celles-ci.

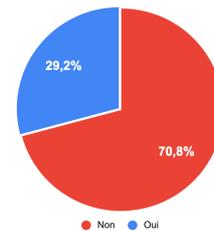
Connaissance d'une indemnité logement supplémentaire au moment des choix (tous niveaux confondus)



Connaissance d'une indemnité logement supplémentaire au moment des choix (internes de 1re et 2e année uniquement)

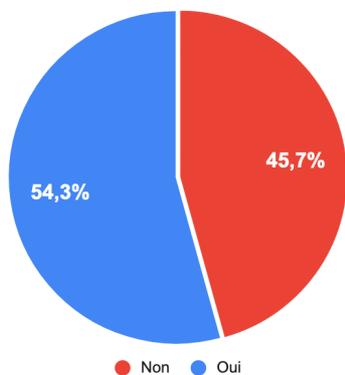


Connaissance d'une indemnité logement supplémentaire au moment des choix (internes de 3e année et au-delà)

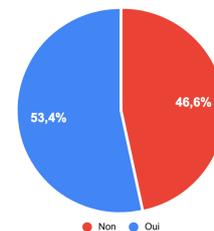


**On constate une importante méconnaissance de l'existence d'indemnités spécifiques disponibles pour le logement et le transport pour les stages ambulatoires.** L'absence de connaissance de l'indemnité logement concerne près de 70% des internes répondants de 3e année et au-delà, alors que le montant de cette indemnité (300 euros par mois) pourrait favoriser les choix de stages éloignés du centre de l'Île-de-France. Une meilleure connaissance de cette indemnité est perceptible chez les plus jeunes internes, soit en raison d'une meilleure information des deux dernières promotions, soit en raison de fluctuations d'échantillonnage. On ne constate pas de différence de connaissance de l'indemnité transport, d'un montant plus faible (110 euros) que l'indemnité logement, entre les différentes promotions.

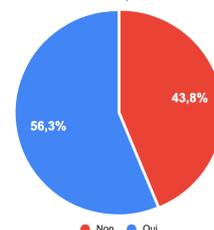
Connaissance d'une indemnité transport au moment des choix (tous niveaux confondus)



Connaissance d'une indemnité transport au moment des choix (internes de 1re et 2e année uniquement)

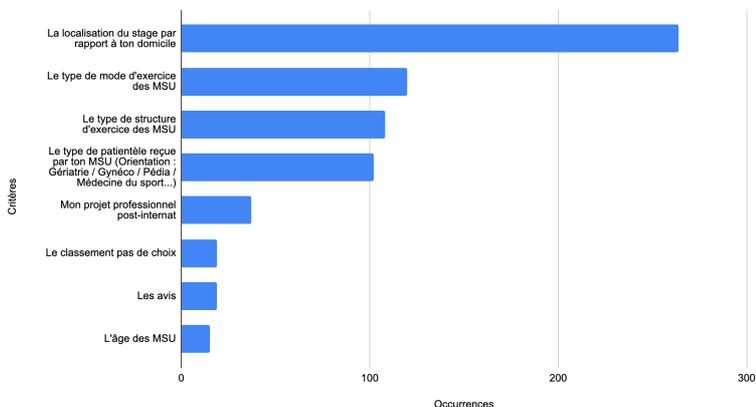


Connaissance d'une indemnité transport au moment des choix (internes de 3e année et au-delà)

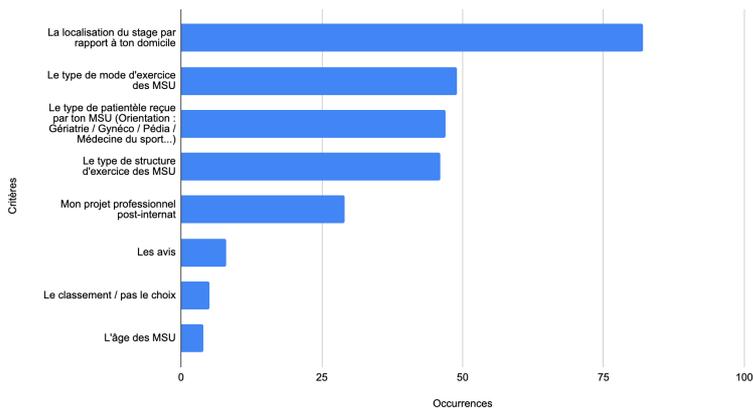


Lorsque l'on interroge par une question à choix multiple les internes sur les **critères de choix de leur stage ambulatoire de niveau 1 (SN1)**, on constate que **la localisation du stage par rapport au domicile arrive en tête des critères (87% des internes), loin devant les avis de stage (6%)**. Le type de mode d'exercice, de structure ou de patientèle a été un critère pris en compte par respectivement 39%, 36% et 34% des internes. Certains internes, notamment ceux arrivés en fin de classement, choisissent leur SN1 en fonction des rares terrains de stage restants, ce qui est pour eux une situation récurrente semestre après semestre.

Critères de choix du SN1



Critères de choix du SASPAS

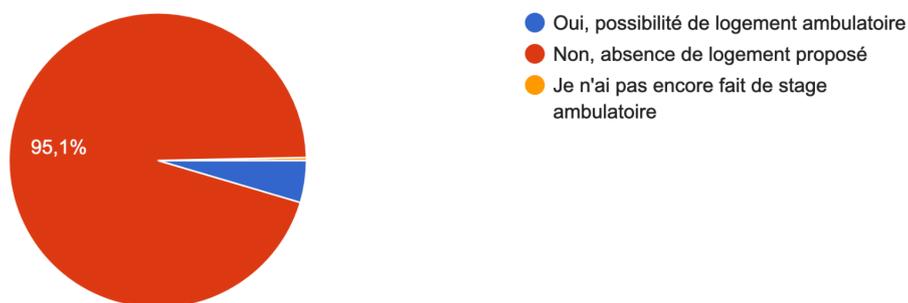


Les internes ont également été interrogés au sujet de leurs critères de choix pour le semestre de SASPAS, et la **localisation du stage est là encore le premier critère décisif pour le choix (84 % des internes ayant effectué leur SASPAS)**. Le type d'exercice, de patientèle ou de structure est un critère qui semble plus important dans le choix du SASPAS que pour le choix du SN1. Ces critères

sont cités par respectivement 49%, 47% et 46% des internes ayant effectué leur SASPAS. Alors que le projet professionnel n'était cité que par 12% des répondants comme critère de choix pour le SN1, il l'est à 29% pour le SASPAS, ce qui est cohérent avec le fait que ce semestre ait lieu en dernière année d'internat. Mais cela reste encore bien trop faible : **il serait préférable que le projet professionnel soit le premier critère de choix du terrain de stage plutôt que celui de la localisation par rapport au domicile.**

### As-tu eu une proposition de logement pour au moins un stage ambulatoire ?

304 réponses

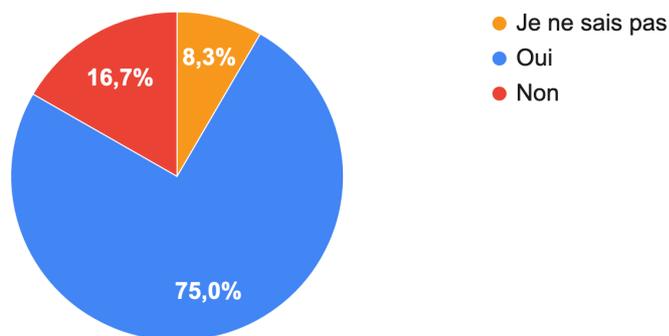


Le constat est sans appel concernant les propositions de logements pour les stages ambulatoires : elles restent une exception. Plus de 95% des internes répondants n'ont eu aucune proposition de logement pour l'ensemble de leurs stages ambulatoires de SN1 et SASPAS, voire de leurs stages ambulatoires de pédiatrie.

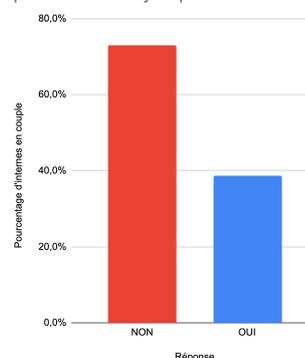
La partie 3 du questionnaire s'adressait uniquement aux internes n'ayant eu aucune proposition de logement, tandis que la partie 4 du questionnaire était adressée aux 14 internes qui avaient eu au moins une proposition de logement au cours de leur internat.

## Partie 3 : Absence de logement ambulatoire proposé

Aurais-tu aimé pouvoir bénéficier d'un logement sur place ? (résidents à Paris et célibataires et SN1 hors de Paris + petite couronne)



Pourcentage d'internes en couple selon le souhait de bénéficier d'un logement, parmi ceux n'en ayant pas bénéficié

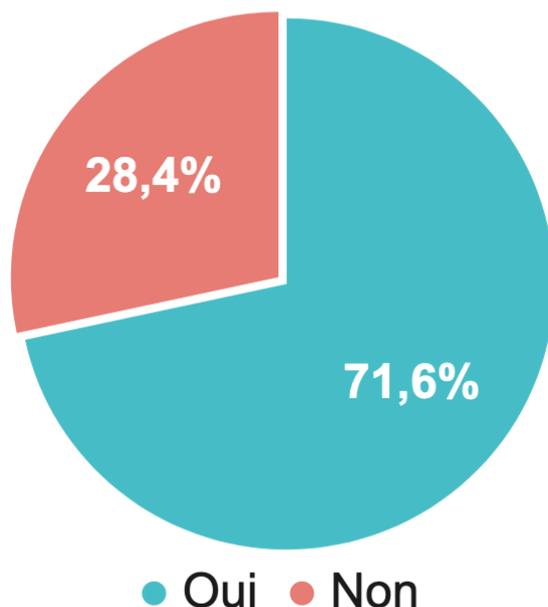


Les internes n'ayant pas eu de proposition de logement lors de leurs stages ambulatoires ont été interrogés sur leur souhait de pouvoir bénéficier d'un logement si celui-ci leur avait été proposé.

Cette approche a révélé l'existence de contraintes à l'acceptation de logements, au premier rang desquelles on trouve **le statut de couple**, la localisation du terrain de stage et du **domicile**, l'organisation imposée des stages ambulatoires avec de très nombreux terrains de **stages répartis sur l'ensemble de la région** Île-de-France et un **emploi du temps peu adapté** à l'acceptation d'un logement dans une ville donnée.

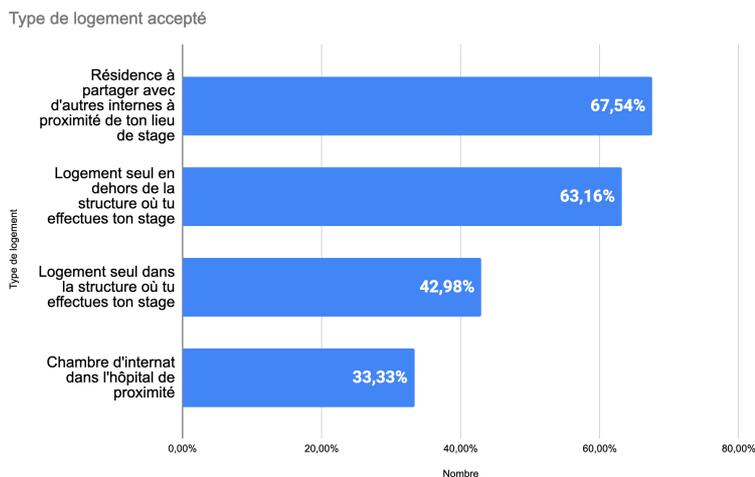
A titre d'exemple, un interne en couple sera réticent à accepter un logement puisque cela implique un éloignement ou un déplacement de son conjoint (plus de 70% d'internes en couple parmi ceux ayant répondu "Non", figure de droite ci-dessus) ; un interne résidant à Paris et ayant un stage en petite couronne pourra avoir répondu "Non" (figure à gauche ci-dessus) en raison de sa volonté de garder le logement difficilement trouvé et pour lequel la perspective d'un déménagement tous les 6 mois demanderait trop d'énergie ; un interne résidant en petite couronne et ayant un stage le lundi dans les Yvelines, puis le mardi en Seine-et-Marne, puis le mercredi dans l'Essonne, aura sans doute également répondu "Non" car l'intérêt d'un logement ambulatoire pour réduire son temps de trajet et découvrir le territoire sera limité.

## Influencé pour installation sur le territoire si logement proposé



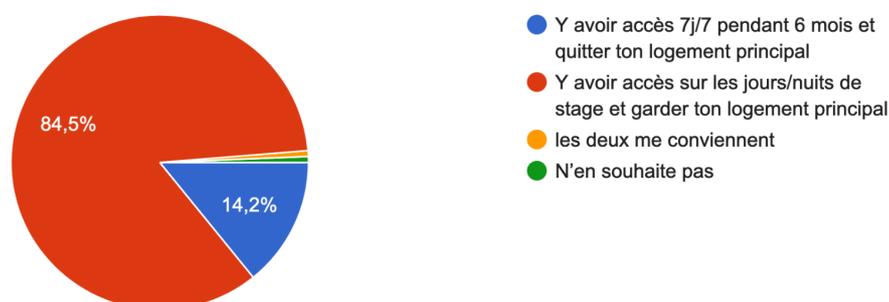
On trouve dans le graphique ci-dessus un des enseignements les plus importants de cette enquête : **71,6% des internes répondants déclarent que la mise à disposition d'un logement dans un territoire peut leur donner envie de s'installer sur ce territoire.**

Les internes ont également été interrogés sur le type de logement qui leur conviendrait, au travers d'une question pour laquelle plusieurs réponses étaient possibles. Il apparaît que 67,54 % des internes répondants plébiscitent la résidence à partager avec d'autres internes à proximité de leur lieu de stage, et 63,16 % sont favorables à un logement seul en dehors de la structure dans laquelle ils effectuent leur stage. Le logement seul dans la structure dans laquelle les internes effectuent leur stage n'est plébiscité que par 42,98 % des répondants, tandis que l'idée d'une chambre d'Internat dans l'hôpital de proximité ne conviendrait qu'à un tiers des internes répondant.



### Concernant l'utilisation de ce logement, tu préfères :

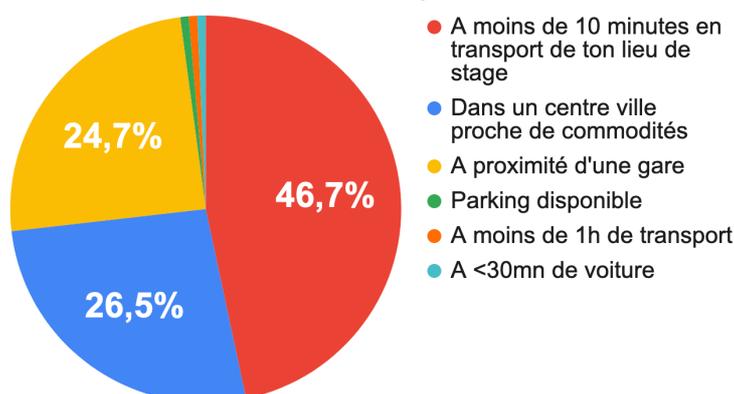
155 réponses



La grande majorité des internes répondants (84,5%) souhaitent pouvoir **conserver leur logement principal tout en ayant accès au logement associé au stage ambulatoire**, au moins sur les créneaux encadrant les journées de stage. Cela peut à nouveau s'expliquer par les difficultés qu'implique un changement de terrain de stage tous les 6 mois, par la nécessité d'être proche des facultés et par le **changement de lieu de stage souvent tous les jours de la semaine**.

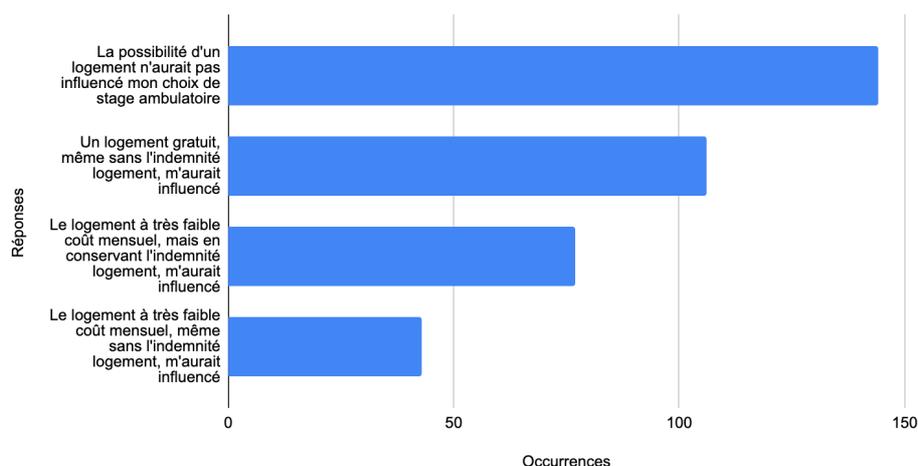
Ceux qui répondent être prêts à quitter leur logement principal (zone bleue du camembert ci-dessus) sont essentiellement les internes résidant dans le même département que le département couvert par leur SN1, ainsi que les internes ne résidant pas à Paris mais ayant Paris couvert par leur SN1. Les internes résidant à Paris et prêts à quitter leur logement pour un logement en grande périphérie se comptent sur les doigts d'une main.

### Critère essentiel de la localisation du logement

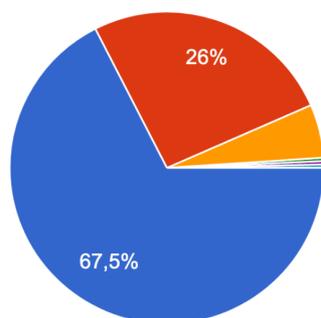


Les internes ont été interrogés sur le **critère essentiel de la localisation du logement** qui serait proposé lors d'un stage ambulatoire. Une seule réponse était possible. Près de la moitié des internes ont considéré que la **localisation du logement à moins de 10 minutes en transport de leur lieu de stage** était un critère essentiel. Environ un quart des répondants accordent une place primordiale à la localisation du logement dans un centre-ville, afin qu'il soit proche de commodités, et environ un quart des répondants trouvent essentiel que le logement soit situé à proximité d'une gare.

### Influence d'un logement pour stage ambulatoire sur choix d'un stage ambulatoire (QCM, 289 réponses)



Nous avons choisi d'interroger les internes sur l'influence d'une proposition de logement en amont du choix de stage, à l'inverse des questions précédentes qui s'intéressaient à l'influence du logement sur le choix du territoire d'installation après avoir effectué le stage. Il apparaît que près de la moitié des internes déclarent qu'ils n'auraient pas été influencés dans leur choix de stage ambulatoire s'ils avaient eu connaissance d'une possibilité de logement sur le territoire. L'autre moitié des répondants déclarent être **influencés en amont du stage par une éventuelle proposition de logement**, cette influence étant décroissante à mesure que les conditions d'accès au logement impliquent une plus grande participation financière de la part des internes dont les revenus sont, rappelons-le, assez faibles rapportés au coût de la vie en région parisienne.



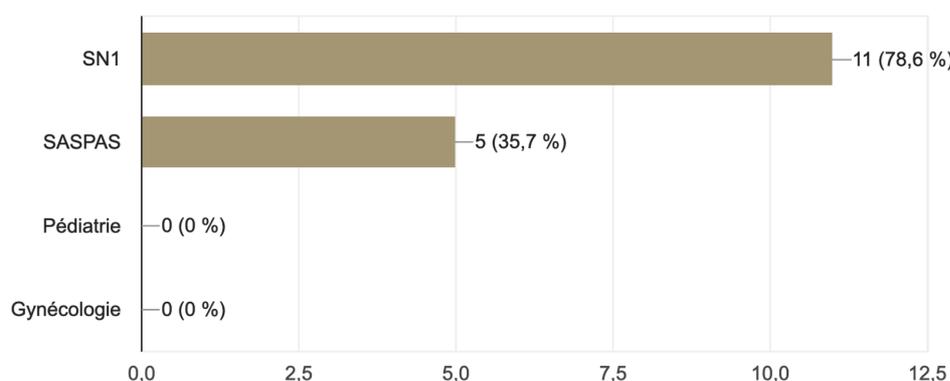
Lorsque l'on interroge les internes au sujet du type de stage ambulatoire pour lequel on devrait, selon eux, systématiquement proposer un logement sur place, **67,5 % d'entre eux indiquent qu'un logement devrait être proposé systématiquement pour tout stage ambulatoire dès lors qu'il est à plus d'une heure de transports en commun**, et **26 % des internes répondants considèrent qu'il faudrait proposer un logement sur place systématiquement pour tous les stages situés en Grande Couronne** (pour les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, et de l'Essonne notamment.) Enfin, 6% des répondants considèrent que la question du logement n'est pas prioritaire.

## Partie 4 : Logement ambulatoire proposé

Seuls 14 répondants sur les 304 répondants (soit 4,6 % des répondants) ont répondu qu'ils avaient pu bénéficier d'un logement lors d'au moins un de leurs stages ambulatoires. Onze d'entre eux ont eu une proposition de logement pour leur stage ambulatoire de niveau 1 (SN1) qui est réalisé au cours de la première année d'internat de médecine générale. Seulement 5 répondants ont eu une proposition de logement au cours de leur SASPAS (stage ambulatoire chez un ou plusieurs praticiens, réalisé au cours de la troisième année d'internat de médecine générale). Aucun logement n'a été proposé aux répondants de l'enquête qui auraient eu un stage ambulatoire pour leurs semestres de pédiatrie ou de gynécologie. **Les logements qui ont été proposés l'ont été dans leur grande majorité par l'un des maîtres de stage universitaire (MSU).**

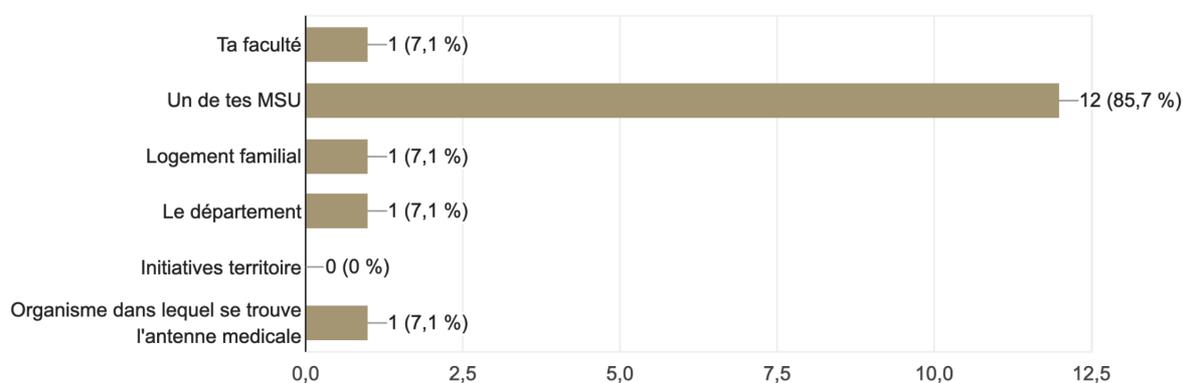
Pour quel(s) stage(s) t'a-t-on proposé un logement ?

14 réponses



Qui t'a proposé un logement sur place ?

14 réponses



### Où était situé ce logement ?

14 réponses

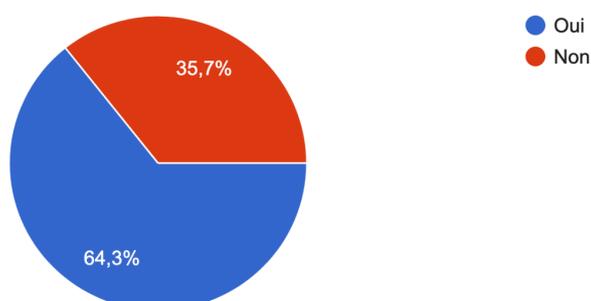


Le graphique ci-dessus montre que plus des trois quarts des propositions de logements aux internes répondants concernaient un **logement au sein de la structure de stage**, alors que nous avons vu à la partie 3 qu'un logement seul dans la structure dans laquelle les internes effectuent leur stage n'était plébiscité que par 42,98 % des répondants n'ayant pas eu de proposition de logement. Un quart des propositions de logement concernaient un **logement situé dans la ville du terrain de stage**, sachant que 63,16 % des internes répondants n'ayant pas eu de proposition de logement étaient favorables dans la partie 3 à un logement seul en dehors de la structure dans laquelle ils effectuent leur stage.

Les deux tiers des internes répondants ayant eu une proposition de logement ont déclaré avoir effectivement utilisé le logement. En recherchant les facteurs pouvant expliquer l'absence d'utilisation des logements proposés, il apparaît d'une part qu'il existait une **certaine inadéquation entre le type de logements proposés et le type de logement accepté** comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, et d'autre part qu'une **situation de couple favorise l'absence d'utilisation des logements proposés**.

### As-tu utilisé le logement sur place ?

14 réponses



As-tu utilisé le logement sur place ?	Quelle est ta situation familiale actuelle ?		
	Célibataire	En couple	Total général
Non			5
Oui	4	5	9
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>14</b>

Tous les célibataires ont utilisé le logement proposé.

**Tous les internes n'ayant pas utilisé le logement proposé étaient en couple.**

<b>OUI</b>				
Où habites-tu ?	À quelle faculté es-tu ?	Où as-tu fait / vas-tu faire ton stage SN1 ?	Où as-tu fait / vas-tu faire ton stage SASPAS ?	Pour quel(s) stage(s) t'a-t-on proposé un logement ?
Yvelines 78	Créteil - P12	Essonne-91, Val de Marne-94	Seine et Marne 77	SASPAS
Paris 75	Université de Paris	Essonne 91	Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
Val de Marne 94	Créteil - P12	Seine et Marne 77, Essonne 91	Seine et Marne 77	SN1, SASPAS
Val d'Oise 95	Créteil - P12	Seine et Marne 77	Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
Paris 75	Université de Paris	Autre	Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
Val de Marne 94	Créteil - P12	Seine et Marne 77	Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
Seine et Marne 77	KB - P11	Seine et Marne 77	Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
Seine Saint Denis 93	KB - P11	Essonne-91	Autre	SASPAS
Paris 75	KB - P11	Seine et Marne 77	Paris-75, Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
<b>NON</b>				
Où habites-tu ?	À quelle faculté es-tu ?	Où as-tu fait / vas-tu faire ton stage SN1 ?	Où as-tu fait / vas-tu faire ton stage SASPAS ?	Pour quel(s) stage(s) t'a-t-on proposé un logement ?
Hauts de Seine 92	KB - P11	Paris 75	Autre	SN1
Val de Marne 94	Sorbonne (P6)	Seine et Marne 77, Val de Marne 94	Je n'ai pas encore fait mon SASPAS	SN1
Yvelines 78	UVSQ	Autre	Yvelines 78	SN1, SASPAS
Seine et Marne 77	Créteil - P12	Seine et Marne 77	Seine-et-Marne-77	SN1
Paris 75	Créteil - P12	Essonne-91	Seine et Marne 77, Val de Marne 94	SASPAS

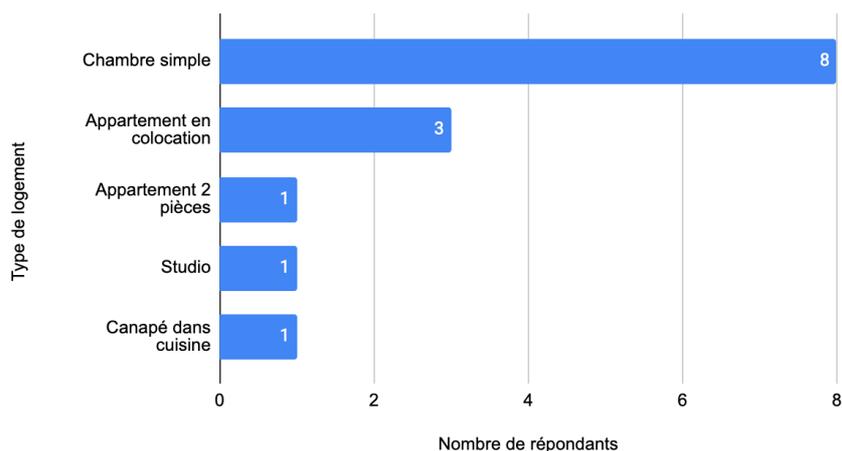
La faible nombre d'internes ayant eu une proposition de logement ne permet pas une présentation des résultats sous forme de graphique, par conséquent les données brutes ont été affichées ci-dessus.

Parmi les internes répondants **ayant utilisé** le logement proposé, celui-ci se trouvait soit dans le département de Seine-et-Marne 77 (majoritairement), soit dans le département de l'Essonne 91 (seulement 2 logements proposés), soit dans un département hors Île-de-France.

Les internes **n'ayant pas utilisé** le logement proposé résidaient soit dans le département de leur stage soit dans un des départements limitrophes.

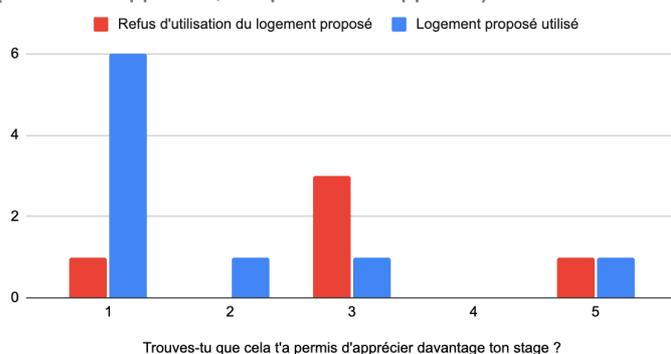
Parmi les 14 internes ayant eu une proposition de logement, les logements mis à disposition étaient pour 8 répondants (soit 57% de ces internes) une chambre simple, pour 3 répondants (soit 21% de ces internes) un appartement en colocation, pour 1 répondant un appartement 2 pièces, pour un autre répondant un canapé dans la cuisine, et pour le dernier répondant un studio.

Type de logement proposé



La plupart des propositions de logements étaient faites sans conditions. Néanmoins, pour un des répondants n'ayant pas utilisé le logement proposé, le bénéfice du logement était conditionné à une présence au moins 2 à 3 jours par semaine (on devine alors que le logement n'était peut-être pas utilisable si l'interne n'était pas présent plusieurs jours d'affilée pour ses cours ou ses congés). Enfin, selon un répondant ayant utilisé le logement proposé, le bénéfice du logement était conditionné par la perte de l'indemnité de logement.

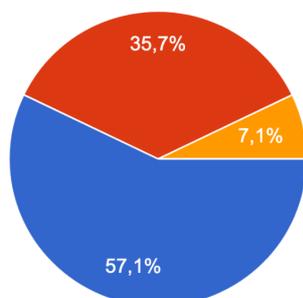
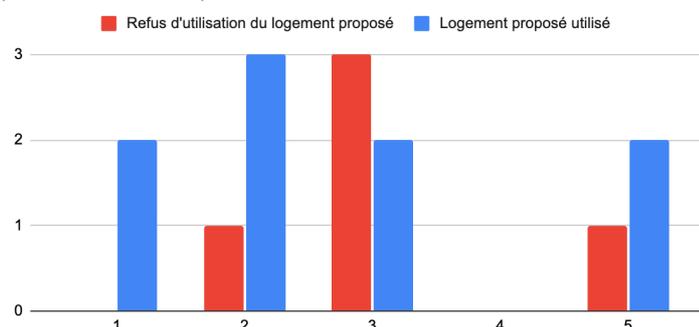
Appréciation du stage selon utilisation du logement  
(1 = mieux apprécié ; 5 = pas mieux apprécié)



Malgré le faible nombre de répondants ayant eu une proposition de logement, on constate qu'une proposition de logement a permis une meilleure appréciation du stage (score moyen 2,2), d'autant plus que le logement aura été utilisé (1,7 versus 3,0).

Les internes répondants ayant eu une proposition de logement sur leur terrain de stage ont d'autant plus déclaré avoir **envie de s'installer** sur le territoire lorsqu'ils avaient utilisé le logement proposé que lorsqu'ils avaient décliné cette proposition (**2,7** versus **3,2**).

Envie d'installation sur territoire selon utilisation du logement (1 = Oui ; 5 = Non)



- Pour tout stage ambulatoire dès lors qu'il est à plus d'1 heure en transports en commun de ton logement principal
- Pour tous les stages situés en Grande coronne (Seine-et-Marne 77, Yvelines 78, Essones 91, Val-d'Oise 95)
- La question du logement n'est pas prioritaire

A l'instar des internes n'ayant pas eu de proposition de logement, les internes ayant eu une proposition de logement ont été interrogés sur les situations pour lesquelles, selon eux, un logement devrait être systématiquement proposé (graphique ci-dessus). En prenant en compte les fluctuations d'échantillonnage et le faible nombre de répondants dans cette quatrième partie du questionnaire, les réponses sont similaires à celles issues de la même question posée dans la troisième partie.

L'unique répondant ayant précisé que la question du logement n'était pas prioritaire a déclaré ne pas avoir utilisé le logement proposé pour son SN1, ce stage de niveau 1 s'étant déroulé pour lui dans le département de la Seine-et-Marne qui est également son département de résidence.

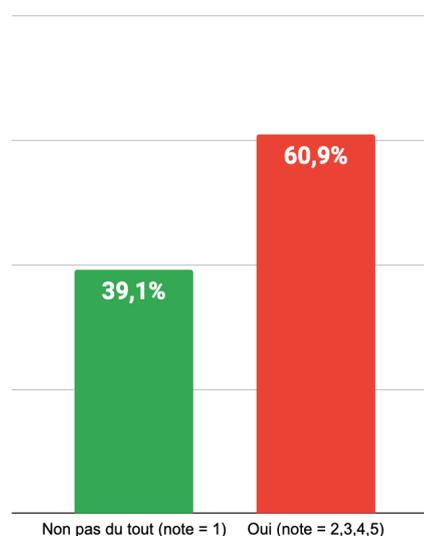
## Partie 5 : Santé mentale et perspectives sur les stages ambulatoires

Cette cinquième et dernière partie s'intéresse aux questions de santé mentale, de développement des stages ambulatoires, du site DESMGIDF géré par la coordination régionale du D.E.S. médecine générale, et des moyens d'information vis-à-vis des caractéristiques de chaque terrain de stage.

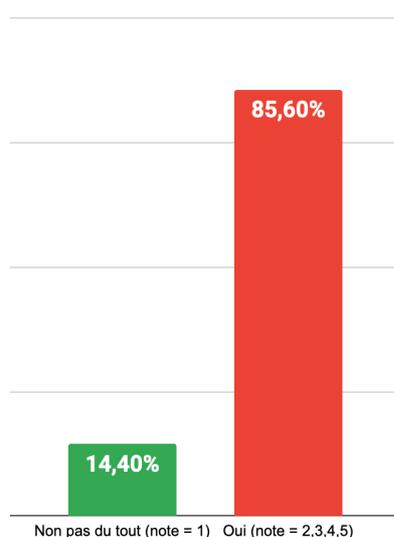
Les internes ont été interrogés sur l'estimation de leur exposition aux risques psychosociaux. Une large majorité d'entre eux ont répondu à **60,9%** qu'ils étaient **davantage exposés aux risques psychosociaux lors d'un stage ambulatoire par rapport à un stage hospitalier**.

Les raisons évoquées dans un champ laissé libre sont centrées sur les **difficultés d'accès des stages ambulatoires**, l'**isolement** vis-à-vis des autres internes par rapport au travail d'équipe hospitalier, une **plus grande responsabilité** vis-à-vis des patients et un **rythme de travail** intense avec notamment des horaires souvent trop élargis. Les internes célibataires estiment par ailleurs être davantage exposés à ces risques psychosociaux que leurs collègues en couple (2,3 versus 2,0), ce qui soutient l'importance de prendre en compte cette catégorie d'internes.

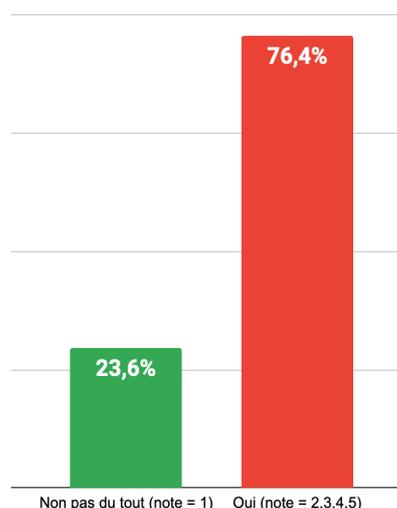
Es-tu davantage exposé aux risques psychosociaux lors d'un stage ambulatoire par rapport à un stage hospitalier ?



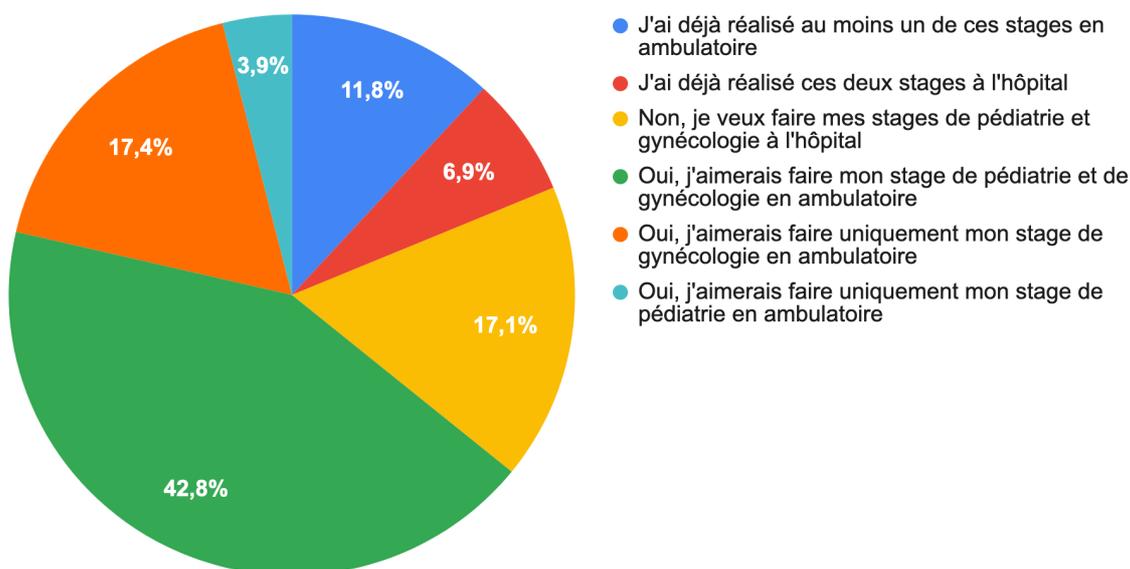
Le fait d'être seul interne en stage ambulatoire peut-il impacter ta santé mentale ?



Le fait d'être sur plusieurs départements pendant ton semestre en stage ambulatoire peut-il impacter ta santé mentale ?



Si tu en avais la possibilité, souhaiterais-tu faire ton stage de pédiatrie et/ou gynécologie en ambulatoire ? (1 seule réponse)



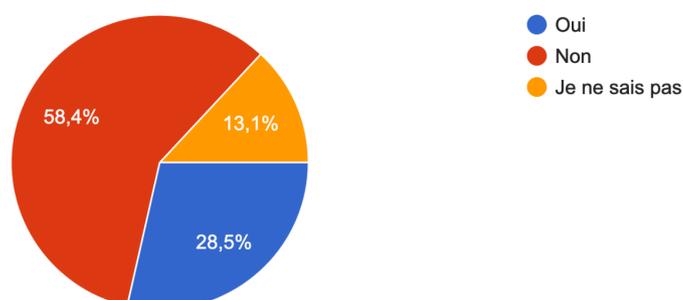
Les internes ont été interrogés sur leur souhait d'obtenir ou non un stage en ambulatoire pour leur stage obligatoire de pédiatrie et ou de gynécologie. Une seule réponse était possible parmi les six proposées.

Parmi les répondants, 11,8 % avaient déjà réalisé au moins un de ces stages en ambulatoire. Les secteurs de couleur bleu ciel, orange et vert, représentent la part des internes qui souhaiteraient avoir au moins un stage ambulatoire supplémentaire par rapport aux deux stages en ambulatoire chez le praticien déjà systématiquement prévus dans le cadre de la maquette de l'internat de médecine générale. **Une part importante (42,8%) des répondants souhaiteraient même réaliser les deux stages de gynécologie et de pédiatrie en ambulatoire.**

Cette forte appétence pour l'ambulatoire s'explique sans doute par l'absence de garde lors des stages obligatoires, qui représentent un facteur d'épuisement important, et par une meilleure adéquation des connaissances et de l'expérience acquises en ambulatoire pour un exercice ambulatoire à l'avenir.

Es-tu satisfait(e) du site DESMGIDF concernant les stages ambulatoires ?

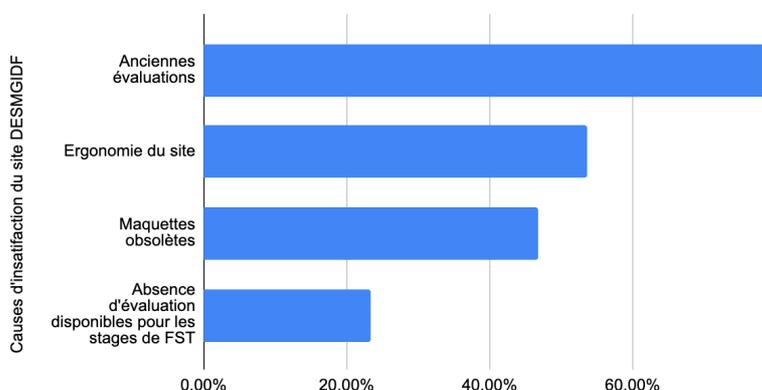
305 réponses



Le site web du DES de médecine générale d'Île-de-France, [www.desmgidf.fr](http://www.desmgidf.fr), a notamment pour vocation de présenter "aux étudiants des départements de médecine générale les lieux de stage. Les chefs de service et maîtres de stage renseignent la fiche de présentation de chaque lieu de stage et les étudiants peuvent consulter et évaluer ces lieux de stage hospitaliers et ambulatoires." selon les informations recueillies sur le site.

Il s'agit en principe de la **première source d'information pour guider chaque semestre les choix des stages des internes** qui ont lieu environ trois semaines avant le début du semestre.

Problèmes rencontrés sur le site DESMGIDF pour les stages ambulatoires ?



Les internes ont été interrogés sur les problèmes rencontrés sur le site DESMGIDF lors de leurs choix de stage ambulatoire. Pour 60 % d'entre eux, ces difficultés ont gêné leur choix de stage, dans la mesure où ils n'ont pas eu la possibilité d'évaluer et de comparer correctement les stages les uns par rapport aux autres. Pour 36,4 % d'entre eux, ces difficultés n'ont pas gêné leur choix de stage, mais les internes répondants ont été amenés à utiliser d'autres moyens efficaces pour obtenir les informations qu'ils recherchaient sur les terrains de stage ambulatoire. Les réseaux sociaux (Facebook principalement) et le bouche-à-oreille entre internes, sont les autres sources d'informations que les internes ont utilisées pour organiser leurs choix.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous pouvons affirmer que :

- la proximité par rapport au domicile est le premier critère de choix des internes pour leurs stages ambulatoires ;
- les stages ambulatoires s'accompagnent d'une exigence de mobilité fortement accrue ;
- les difficultés d'accessibilité des terrains de stage ambulatoire affectent la santé mentale des internes ;
- les internes souhaiteraient fortement pouvoir bénéficier de logements proches des lieux de stage ambulatoire, particulièrement pour les stages situés en périphérie ;
- ces logements devraient être mis à disposition gratuitement ou avec une très faible participation financière afin de permettre la conservation d'un logement plus central (et souvent difficile à trouver) pour les autres semestres de l'internat ;
- les logements proposés devraient répondre aux besoins des internes (place pour le couple, facilités de déménagement, facilité d'accès) ;
- ces logements devraient être proposés dès le stage ambulatoire de première année ;
- proposer des logements à proximité des lieux de stages ambulatoires permettrait d'accroître l'attractivité de ces stages, d'améliorer leur vécu et la formation, de favoriser une meilleure appropriation du territoire par les internes et, à terme, de faciliter les projections en termes d'installation.

Le logement représente ainsi un levier d'action majeur pour dynamiser et pérenniser les installations de futurs généralistes sur l'ensemble du territoire francilien.

À cet égard, des solutions existent dans d'autres régions telles que des internats ruraux ou des maisons des internes, subventionnés par des acteurs locaux. L'Île-de-France, attractive pour les internes par sa qualité de formation et sa variété des terrains de stage (urbain, semi-urbain et rural) devient contraignante par son manque de logements disponibles pour les internes.

Développer des solutions de logement pour les internes s'avère donc aujourd'hui impératif pour développer l'attractivité de l'ensemble du territoire de l'Île-de-France.